

A BRÉGÉ
RÈGLES
GRAMMAIRE
ORTHOGRAPHE
DES
DE
ET D'

Jacqueline
Bossé-Andrieu



Presses de l'Université du Québec

ABRÉGÉ

DES RÈGLES

DE GRAMMAIRE

ET D' ORTHOGRAPHE

De la même auteur

Exercices pratiques de français, 1995, 188 p.
Solutionnaire, 1995, 188p.

Exercices pratiques de style, 1990, 146 p.
Solutionnaire, 1990, 146p.

PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
2875, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3
Téléphone : (418) 657-4399 • Télécopieur : (418) 657-2096
Courriel : secretariat@puq.quebec.ca • Internet : www.puq.quebec.ca

Distribution :

CANADA et autres pays

DISTRIBUTION DE LIVRES UNIVERS S.E.N.C.
845, rue Marie-Victorin, Saint-Nicolas (Québec) G7A 3S8
Téléphone : (418) 831-7474/1-800-859-7474 • Télécopieur : (418) 831-4021

FRANCE

DIFFUSION DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE
30, rue Gav-Lussac, 75005 Paris, France
Téléphone : 33 1 43 54 49 02
Télécopieur : 33 1 43 54 39 15

SUISSE

GM DIFFUSION SA
Rue d'Etraz 2, CH-1027 Lonay, Suisse
Téléphone : 021 803 26 26
Télécopieur : 021 803 26 29



La *Loi sur le droit d'auteur* interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

A BRÉGÉ

DES RÈGLES

DE GRAMMAIRE

ET D' ORTHOGRAPHE

*Jacqueline
Bossé Andrieu*

2001



Presses de l'Université du Québec
Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bur. 450
Sainte-Foy (Québec) Canada G1V 2M2

Données de catalogage avant publication (Canada)

Bossé-Andrieu, J. (Jacqueline), 1940-

Abrégé des règles de grammaire et d'orthographe

Comprend un index.

ISBN 2-7605-0864-1

1. Français (Langue) – Grammaire. 2. Français (Langue) – Orthographe. I. Titre.

PC2112.B668 1995

448

C95-941533-5

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.



Nous remercions le Conseil des arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication.

Révision linguistique : DIANE LAMONDE

Mise en pages : CARACTÉRA PRODUCTION GRAPHIQUE INC.

Conception graphique de la couverture : NORMAN DUPUIS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 PUQ 2001 9 8 7 6 5 4 3 2 1

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

© 1995 Presses de l'Université du Québec

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 1996

Bibliothèque nationale du Québec / Bibliothèque nationale du Canada

Imprimé au Canada

*À Emmanuelle et à
mes étudiants et étudiantes*

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	xi
Liste des abréviations utilisées	xii
PREMIÈRE PARTIE – CODE ORTHOGRAPHIQUE	1
La ponctuation	3
La virgule	3
Ponctuation et citations	7
Majuscules et noms propres	9
Noms propres de lieux, de personnes, d'organismes, d'événements, etc	10
Titres	12
Résumé des principes	14
L'élision	15
Le trait d'union	17
Présence ou absence de trait d'union	17
Trait d'union ou éléments soudés	18
DEUXIÈME PARTIE – GRAMMAIRE	19
Rappel de quelques notions grammaticales	21
Classes grammaticales	21
Fonctions grammaticales	24
Le nom	25
Pluriel des noms composés	25
Nombre des noms précédés de « sans »	27
Nombre des noms compléments d'un autre nom	29
L'adjectif	31
Pluriel des adjectifs	31
Place de l'adjectif qualificatif	33
Adjectif verbal et participe présent	35
Les pronoms	37
<i>Dont</i>	37
<i>En</i>	39
<i>Y</i>	41
Le verbe	42
Accord du verbe et du sujet	42
Sujet : collectif / expression de quantité + nom / pronom	42
Résumé (sujet : collectif / expression de quantité + nom / pronom)	46
Plusieurs sujets	47
<i>Qui</i>	49
<i>C'est / Ce sont</i> + attribut	50
Cas particuliers	51

Temps du passé – Différences d’emploi	53
Passé composé et passé simple	53
Passé composé et imparfait	54
Présent et passé composé	56
Auxiliaire <i>être</i> ou <i>avoir</i>	57
Accord du participe passé	59
Verbe <i>être</i> et verbes analogues	59
Verbes conjugués avec <i>avoir</i> et verbes pronominaux	60
Verbes suivis d’un infinitif	62
Il faut savoir reconnaître un COD	63
Il faut savoir reconnaître un P.P. (<i>excepté, passé, etc.</i>)	
Préposition ou adverbe	65
Le subjonctif	66
Concordance des temps	73
Passage du style direct au style indirect	79
Les adverbes	80
Adverbes en <i>-ment</i> (orthographe)	80
L’adverbe de négation <i>ne</i>	81
Le <i>ne</i> dit « explétif »	82
Mots pouvant être adjectif, pronom ou adverbe	84
<i>Tout</i> – Accord	84
Généralités	84
Particularités	86
<i>Quelque/ Quel que</i> – Orthographe et accord	89
<i>Quelque</i>	89
<i>Quel que</i>	91
Résumé	91
Les prépositions	92
<i>Par</i> ou <i>de</i> dans les formes passives	92
ANNEXE : À propos de la « réforme de l’orthographe »	93
INDEX	95

Avant-propos

Les grammaires ne disent pas tout. *L'Abrégé des règles de grammaire et d'orthographe* en dit encore moins. Mais c'est de propos délibéré que nous avons choisi de n'expliquer ici que les règles de grammaire et d'orthographe les plus difficiles, celles sur lesquelles tout le monde ou presque achoppe. Cet abrégé s'adresse donc à ceux et à celles qui, ayant déjà une bonne connaissance de la grammaire, le consulteront pour retrouver rapidement une règle oubliée.

L'Abrégé des règles de grammaire et d'orthographe est le fruit d'une longue expérience de l'enseignement de la grammaire française. Comme nos étudiants appréciaient notre schématisation des règles de grammaire et nos présentations qui faisaient appel au raisonnement et à la logique, il nous a paru utile de réunir nos explications dans un recueil destiné à un public plus vaste. Nous avons donc élaboré cet ouvrage dans lequel nous tentons de présenter de façon claire, précise et concise certaines difficultés orthographiques et grammaticales. C'est à dessein que nous simplifions les règles les plus compliquées : le recours à la logique nous semble plus profitable que le recours à la mémoire, et il nous paraît important de montrer qu'une certaine logique sous-tend un ensemble de règles qui paraissent souvent arbitraires. Le choix des questions traitées découle aussi de notre expérience : nous n'avons retenu que les points qui présentent le plus de difficulté, ceux qui causent le plus d'hésitations, et, en particulier dans le cas du code orthographique, ceux qui engendrent le plus de doutes en raison des interférences possibles de l'anglais. En outre, nous avons signalé, à titre indicatif, certaines propositions de la réforme de l'orthographe proposée en 1990.

Nous avons aussi opté pour un langage simple, parfois télégraphique, une terminologie grammaticale traditionnelle et une présentation sous forme de tableaux, dans l'espoir de faciliter la tâche au plus grand nombre possible d'utilisateurs. Nous espérons que cet abrégé des règles de grammaire et d'orthographe rendra service à ceux et à celles dont le métier est d'écrire et qui désirent consulter, plutôt qu'une volumineuse grammaire, un ouvrage qui se limite à l'essentiel.

Remerciements

Nous désirons exprimer notre sincère reconnaissance aux professeurs et surtout aux étudiants et étudiantes qui nous ont, d'une part, encouragée à publier cet ouvrage et, d'autre part, fourni conseils et suggestions. À cet égard, nous remercions tout particulièrement Samy Khalid pour son aide indéfectible. Enfin, toute notre gratitude va à Jeanne D'Arc Turpin pour son travail de transcription et sa patience dans la préparation du manuscrit.

Liste des abréviations utilisées

adj. : adjectif	IMP. : imparfait
adj. dém. : adjectif démonstratif	masc. : masculin
adj. poss. : adjectif possessif	n. : nom
adv. : adverbe	P.C. : passé composé
art. : article	pers. : personne
art. déf. : article défini	pl. : pluriel
art. indéf. : article indéfini	P.P. : participe passé
aux. : auxiliaire	pr. : pronom
CC : complément circonstanciel	prép. : préposition
COD : complément d'objet direct	pr. pers. : pronom personnel
COI : complément d'objet indirect	princ. : (proposition) principale
compl. : complément	P.S. : passé simple
exc. : exception	S. : sujet
fam. : familier	sing. : singulier
fém. : féminin	subj. : subjonctif
ind. : indicatif	V. : verbe
inf. : infinitif	V. trans. : verbe transitif

REMARQUES

- a) Des précisions sur certains des termes ci-dessus sont données dans la section « Rappel de quelques notions grammaticales ».
- b) Le symbole (§) placé devant un exemple signale une forme incorrecte.

PREMIÈRE PARTIE

Code orthographique

LA PONCTUATION

La virgule

Principes

1. Se met entre virgules tout élément qui constitue un **ajout** à la phrase de base (c.-à-d. la phrase constituée du sujet, du verbe et, éventuellement, des compléments d'objet), et donc tout élément qui constitue une précision et pourrait être supprimé sans rendre la phrase « boiteuse » non grammaticale ou non conforme au sens de départ.

REMARQUES

- Même si le sujet d'une phrase est long, il n'est pas séparé du verbe par une virgule.
 - Les compléments circonstanciels placés après les compléments d'objet, donc à leur place habituelle, ne sont pas normalement précédés d'une virgule.
2. Tout élément qui n'occupe pas sa place **habituelle** dans la phrase se met généralement entre virgules. L'ordre normal des mots d'une phrase affirmative est : Sujet Verbe COD COI CC.*

Application des principes

AJOUTS

Phrase de base : *Trois trafiquants de drogue ont été arrêtés ce matin.*

- a) Chaque élément que l'on **ajoute** est placé dans un « **tiroir** » constitué de deux virgules (ou d'une virgule et d'un point-virgule, ou d'une virgule et d'un point, etc.). Si deux tiroirs sont contigus, un seul signe de ponctuation suffit.
- **Selon X**, trois trafiquants de drogue ont été arrêtés ce matin.

Se placent donc entre virgules :

- b) les **appositions** ;
- Selon X, **notre envoyé spécial à Rome**, trois trafiquants de drogue ont été arrêtés ce matin.

* Consulter, au besoin, le «Rappel de quelques notions grammaticales (p. 21-24), où sont données des précisions sur les termes employés.

- c) les **épithètes détachées** ;
 - **Arrêtés ce matin**, ces trois trafiquants de drogue ont passé la nuit en prison.
- d) les propositions **incises** ;
 - Trois trafiquants de drogue ont, **affirme X**, été arrêtés ce matin.
- e) les éléments **incidents** ;
 - Trois trafiquants de drogue ont, **semble-t-il**, été arrêtés ce matin.
- f) les mots mis en **apostrophe** ;
 - J'ai appris, **Messieurs**, que trois trafiquants de drogue avaient été arrêtés ce matin.
- g) les propositions **relatives explicatives** (c.-à-d. non essentielles).
 - Selon X, notre envoyé spécial à Rome, trois trafiquants de drogue, **qui avalent jusqu'ici échappé à la police italienne**, ont été arrêtés ce matin.

REMARQUES

- L'utilisation de virgules (d'un « tiroir ») peut changer le sens d'une phrase puisque l'élément entre virgules peut être retranché ; il n'apporte qu'une précision accessoire.
 - Les étudiants de dernière année, **qui ont obtenu leur diplôme en juin**, seront traducteurs dans quelques mois. [C'est-à-dire (**tous**) les étudiants de dernière année seront traducteurs dans quelques mois. On précise qu'ils *ont obtenu leur diplôme en juin.*]
 - Les étudiants de dernière année qui ont obtenu leur diplôme en juin seront traducteurs dans quelques mois. [C'est-à-dire **seuls** les étudiants de dernière année qui ont obtenu leur diplôme seront traducteurs.]
- Même si le sujet d'une phrase est **long**, il n'est **pas séparé** du verbe par une virgule, puisque aucun élément ne peut être retranché.
 - Le discours qu'Eisenhower a prononcé en réponse à l'offensive de paix déclenchée par Moscou après la mort de Staline dénonçait les méfaits de la course aux armements.

ÉLÉMENTS DÉPLACÉS

- a) Un CC placé en début de phrase est suivi d'une virgule.
 - b) Un CC placé entre le verbe et le COD se met entre virgules.
- **Ce matin**, la police a arrêté trois trafiquants de drogue.
 - **Si la police arrête les trois trafiquants de drogue**, elle réalisera une belle opération.
 - La police a arrêté, **ce matin**, trois trafiquants de drogue.

REMARQUES

- Quand le CC déplacé est **court**, on peut omettre les virgules.
 - Quand il y a **inversion** du verbe et du sujet, on ne met pas de virgule.
 - Les virgules indiquant des éléments placés dans un « tiroir » viennent toujours **deux par deux**.
Si on supprime l'une, il faut supprimer l'autre.
 - Dans une **phrase « disloquée »**, dont un des éléments est placé en tête et repris ensuite par un pronom, l'élément jeté au début est suivi d'une virgule.
 - Quand il y a **ellipse** du verbe dans une proposition, on met souvent une virgule pour remplacer le verbe.
- La police a arrêté **ce matin** trois trafiquants de drogue.
 - Ici s'achève leur histoire.
 - Arrivèrent ensuite trois policiers.
 - Il a affirmé qu'en arrêtant les trois trafiquants la police réalisera une belle opération.
- ou mieux :*
- Il a affirmé que, en arrêtant les trois trafiquants, la police réalisera une belle opération.
 - **Un Boa**, ça remue. **Une voiture de course sur un circuit ou une planche à voile dans les vagues**, c'est pareil [publicité Nikon].
 - L'un des trafiquants avait vingt ans ; l'autre, dix-huit.

Énumérations

- Se met entre virgules chaque élément
Léon, d'une énumération **non précédé** de *et*.
- Ils ont eu quatre enfants :
Marcelle, Jean et Luc.

Conjonctions

ET

- a) En général, *et* n'est pas précédé d'une virgule.
 - b) Normalement, *et* n'est précédé d'une virgule que s'il unit des propositions de sujet différent. (Pour insister sur l'élément de phrase qui suit ou pour distinguer de longs éléments coordonnés, on place parfois une virgule avant *et* entre des membres de phrase ayant un même sujet.)
- La police a arrêté les trois trafiquants de drogue **et** a ainsi réalisé une belle opération.
 - La police a arrêté les trois trafiquants de drogue, **et** un autre réseau est ainsi démantelé.

MAIS et CAR

Mais et *car* sont presque toujours précédés d'une virgule ; si les éléments unis par *mais* sont courts, on omet parfois la virgule.

- La police a arrêté trois trafiquants de drogue, **mais** le réseau n'est pas démantelé pour autant.
- Les résultats sont encourageants(,) **mais** insuffisants.

OR

Or est en général suivi d'une virgule (et précédé d'un point).

- **Or**, on lit dans *l'Express*...

OU et NI

Ou et *ni* ne sont précédés d'une virgule que s'ils sont répétés plus de deux fois.

- **Ni** *La Presse*, **ni** *le Globe and Mail*, **ni** *Le Devoir* n'ont parlé de cette arrestation.
mais :
- **Ni** *La Presse* **ni** *Le Devoir* n'ont parlé de cette arrestation.

Ponctuation et citations

Principes

1. Il ne faut pas introduire à l'intérieur des guillemets qui indiquent une citation des signes de ponctuation qui n'appartiennent pas à celle-ci.
2. Une incise (ex. : dit-il) se place dans un « tiroir », le plus souvent entre virgules.
3. Un signe de ponctuation « chasse » l'autre ; une virgule ne suit donc pas, habituellement, un point d'interrogation ou d'exclamation.

Incise courte

Si l'incise contient de deux à six ou sept mots, elle se place à l'**intérieur** des guillemets.

- « Une virgule, **dit-il**, ne doit jamais séparer le sujet du verbe. »
- « Hélas ! **dit-il**, une virgule séparerait le sujet du verbe. »

Incise longue

Elle se place à l'**extérieur** de la citation ; on met la virgule qui la précède **après** les premiers guillemets fermants.

- « Il est criminel », **dit-il d'un ton plein d'emphase en regardant le coupable droit dans les yeux**, « de séparer le sujet du verbe par une virgule. »

À la fin d'une citation

On ne met à la fin de la citation, **avant les guillemets fermants**, un signe de ponctuation (point, point d'interrogation ou point d'exclamation) que si celui-ci :

- appartient à la citation et
 - correspond à la ponctuation exigée par la phrase dans laquelle se trouve la citation.
- a) Si la **citation placée en fin de phrase** et la phrase qui la contient se terminent par le **même** signe de ponctuation, celui-ci se met **avant** les guillemets fermants. Aucun autre signe de ponctuation ne suit les guillemets.
- Il a dit : « Il est criminel de séparer le sujet du verbe par une virgule. »
 - Qui a demandé : « Peut-on séparer le sujet du verbe par une virgule ? »

- b) Si la **citation placée en fin de phrase** et la phrase qui la contient se terminent par un signe de ponctuation **différent**, il faut choisir le signe de ponctuation le plus logique, généralement celui qu'exige la phrase entière. (Le signe de ponctuation de la citation disparaît donc au besoin.)
- A-t-il affirmé : « Il est criminel de séparer le sujet du verbe par une virgule » ?
 - Ne répétait-il pas sans cesse que « le sujet ne doit pas être séparé du verbe par une virgule » ?
- mais :*
- Il a dit : « C'est criminel ! »
- Ponctuation assez rare :*
- Pourquoi dites-vous toujours : « Quelle sottise ! »
- c) Une citation placée **an début** d'une phrase ou **à l'intérieur** de celle-ci peut garder le point d'exclamation ou le point d'interrogation final, mais non le point final. Après le point d'exclamation ou le point d'interrogation, l'incise n'est pas précédée d'une virgule.
- « Peut-on séparer le sujet du verbe par une virgule ? » a-t-il demandé.
 - « Jamais ! » a-t-il répondu.
 - Il répétait sans cesse « C'est criminel ! » en me regardant dans les yeux.
- mais :*
- « Il est criminel de séparer le sujet du verbe par une virgule », répétait-il sans cesse. [Le point final après « virgule » a disparu.]
- d) Lorsque la citation n'est pas une phrase indépendante, le signe de ponctuation se place **après** les guillemets.
- Il a affirmé qu'il était « criminel de séparer le sujet du verbe par une virgule ».

MAJUSCULES ET NOMS PROPRES

Principes*

1. En français, on ne met en principe une majuscule qu'à **l'un** des éléments d'un nom propre.
 - l'**I**nstitut national canadien pour les aveugles
 - ***A**utant en emporte le vent*

EXCEPTIONS

On trouve deux ou plusieurs majuscules lorsque :

- les éléments sont liés par un trait d'union ;
 - l'adjectif précède le nom ;
 - les noms sont coordonnés.
2. Lorsqu'un nom commun – même désignant une fonction prestigieuse – est employé dans son sens courant, il **ne prend pas** de majuscule.
 - l'île de **T**erre-**N**euve
 - la **G**rande **O**urse
 - ***G**uerre et **P**aix*
 - le ministère de l'**I**ndustrie et du **C**ommerce
 3. Lorsqu'un nom commun entrant dans un nom propre est **détourné** de son sens courant, il prend une majuscule.
 - la **r**eine Élisabeth
 - le **p**ape (Jean-Paul II)
 - le **g**ouverneur général
 - aussi :*
 - le **g**ouvernement (du Canada)
 3. Lorsqu'un nom commun entrant dans un nom propre est **détourné** de son sens courant, il prend une majuscule.
 - la **P**lace Ville-Marie [À Montréal, c'est le nom d'un complexe et non d'une place.]
 - la **p**lace de l'Étoile [À Paris, c'est le nom d'une place.]
 4. Une fonction essentielle des majuscules est la fonction **distinctive**.
 - la haute **G**atineau [La partie de la rivière qui est la plus proche de sa source.] ; la **H**aute-**G**atineau [division administrative]
 - le **ch**âteau de Versailles [château] ; le **Ch**âteau Laurier [hôtel]

* Les règles que nous donnons valent pour les textes généraux. Dans les textes spécialisés, les noms que l'on veut mettre en valeur prennent souvent une majuscule (ex. : les Invertébrés, le Bouclier canadien, etc.). En outre, dans le cas des noms d'organismes, il arrive que la raison sociale ne respecte pas l'usage courant (ex. : *ONU* s'écrit, en toutes lettres, *Organisation des Nations unies* dans l'usage courant et *Organisation des Nations Unies* dans les textes émanant de cet organisme).

Noms propres de lieux, de personnes, d'organismes, d'événements, etc.

Principes

1. On suit **l'un on l'autre** des principes suivants :

- a) [nom commun + **Déterminant**]
- l'océan **Atlantique**
 - l'école **Charlebois**
 - le ministère de la **Justice**
 - la rue **Rideau**
 - la reine **Elisabeth**
 - la guerre de **Sept Ans**
- b) [**Nom propre** + déterminant]
(ou nom commun dont on « baptise quelque chose – qui aurait pu éventuellement porter un autre nom – ou dont on veut souligner le caractère **unique**).
- l'**Organisation** internationale du travail
 - la **Coupe** du monde
 - la **Communauté** économique européenne
 - la **Cour** (provinciale) du Québec
- mais :*
- Le gouvernement nomme les juges des **cours** provinciales.

REMARQUES

- Quand, dans certains textes, notamment ceux qui sont destinés à l'organisme concerné, on fait **l'ellipse du déterminant**, il est admis de mettre une majuscule au substantif employé **seul**.
 - Si la **Cour** [cour de district] juge une période de probation appropriée...
- Même règle dans les autres cas où il y a **ellipse**.
 - les **Communes**
[= la Chambre des communes]
 - la guerre du **Golfe**
[= du golfe Persique]
 - Le **Président**
[= le président X] a déclaré...
- Lorsqu'on **s'adresse** à une personne en lui donnant son **titre**, on met généralement une majuscule à ce dernier.
 - Veuillez agréer, **Monsieur le Directeur**, l'expression de mes sentiments distingués.

mais :

 - Recevez, cher ami et collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

- Dans les noms de pays ou de régime qui contiennent les mots *empire, république, royaume*, on a, selon le cas :
[nom + **Nom propre**]
ou
[**Nom** + adjectif]
 - le royaume de **Belgique**
 - la **République** française
 - *On écrit* : les jeux **Olympiques**
ou : les **Jeux** olympiques
- Dans certains cas, l'usage est flottant, et on est en droit d'hésiter entre les règles a) et b).

2. De plus, si un nom propre comprend un **adjectif**, on a, selon le cas:

- a) [**Adjectif** + **Nom**]
 - le **Grand Canyon**
 - le **Haut Conseil** de la langue française
 - le *Nouvel Observateur*
- b) [**Nom** + adjectif]
 - l'**Académie** française
 - les *Versets sataniques*
- c) [**Nom-Adjectif**]
(L'adjectif est joint au nom par un **trait d'union**.)
 - les **États-Unis**
 - la **Croix-Rouge**

Titres

Œuvres littéraires, films, œuvres d'art, journaux, etc.

On suit les règles énoncées ci-dessus. De plus, on a suivant le cas :

- a) noms **coordonnés** (précédés ou non d'un article **défini***) :
- [Nom + conjonction + Nom]
(*et/ou*, etc.)
- *Guerre et Paix*
 - *La Belle et le Clochard*
 - *Élise ou la Vraie Vie*
- b) noms dont l'un est **subordonné** à l'autre (précédé ou non d'un article **défini***) :
- [Nom + préposition + nom]
(*de/sans/avec*, etc.)
- *Bonheur d'occasion*
 - *La Petite Poule d'eau*
 - *Voyage au bout de la nuit*

REMARQUE

Le **premier mot** prend seul la majuscule lorsque le titre commence par **un(e), du (des), au(x) ou qu'il** est formé d'une **phrase, complète ou non**.

- *Un homme et son péché*
- *À la recherche du temps perdu*
- *Le soleil se lève aussi*

Ouvrages spécialisés, articles de journaux

Seul le premier mot prend la majuscule.

- *Diabète et maladie de la nutrition*
- *Nos amis les oiseaux*
- *Les origines de la non-violence*

Textes politiques, juridiques, diplomatiques

On suit l'une ou l'autre des règles suivantes :

- a) [nom commun + **Nom propre**]
- le traité de **Paris**
 - le pacte de **Varsovie**
- b) [**Nom** + adjectif]
- le **Code** civil
 - la **Constitution** (canadienne, américaine, etc.) [Quand le mot **Constitution** désigne la loi fondamentale d'une nation, il prend une majuscule.]

* L'article **défini** ne prend la majuscule que si l'on considère qu'il fait partie du titre ; il est alors souligné ou en italique.

- c) [**Nom** + préposition + nom]
- la **Loi** sur les langues officielles
 - l'**Acte** de l'Amérique du Nord britannique
- d) [nom + numéro / date]
- la loi 101
 - la loi du 12-10-1982

Particularités

BAS et HAUT

- a) **Majuscule** lorsque ces mots sont unis à un nom par un trait d'union : ils désignent alors une entité administrative.
- le Bas-Canada
 - le Haut-Rhin
- b) **Minuscule** dans les autres cas.
- le **bas Saint-Laurent** [c.-à-d. la partie du fleuve située près de l'océan]

ÉGLISE

- a) **Majuscule** quand le mot désigne l'ensemble des fidèles.
- l'**Église** catholique
- b) **Minuscule** quand il s'agit d'un édifice.
- l'église du Sacré-Cœur

ÉTAT

- a) **Toujours** une **majuscule** quand le mot désigne une nation, un gouvernement.
- un chef **d'État**
 - un coup **d'État**
 - les 50 **États** des États-Unis
- b) **Minuscule** dans les autres cas.
- un état-major
 - l'état civil

HABITANTS, RACES et PEUPLES

Les noms **d'habitants, de races, de peuples** prennent une **majuscule**.

- les **Anglo-Saxons**
- le **Belge** Georges Simenon
- les **Blancs**
- les **Torontois**

REMARQUE

Les **adjectifs** correspondants et les noms de **langue** prennent une **minuscule**.

- les **Canadiens français**
- Il parle **anglais**.

POINTS CARDINAUX

- a) Les noms de points cardinaux désignant une **région** prennent une majuscule.
 - les provinces de l'**Ouest**
- b) Lorsqu'ils désignent une **orientation** ou sont suivis d'un **déterminant**, ils prennent une minuscule.
 - Le vent souffle du nord.
 - Ottawa est au sud de Hull.

SAINT

- a) **Majuscule** (et trait d'union) quand il s'agit du nom donné à une chose.
 - l'hôpital **Sainte-Justine**
 - la rue **Saint-Denis**
 - la **Saint-Valentin**
- b) Minuscule quand il s'agit du **saint lui-même**.
 - la vie de sainte Bernadette

Résumé des principes

- 1. a) nom commun + **Déterminant** n + **D**
b) **Nom** (de « baptême ») + déterminant **N** + d

- 2. a) **Nom** + adjectif **N** + a
b) **Adjectif** + **Nom** **A** + **N**
c) **Nom**[-]**Adjectif** **N-A**

- 3. a) **Nom et Nom** **N** et **N**
b) **Nom de nom** **N** de n

L'ÉLISION

On **élide** (supprime) la voyelle finale de certains mots devant une voyelle ou un « h » muet. À l'écrit, l'élision se marque par l'apostrophe.

Élision on non dans certains mots

DE

- a) En général, *DE* s'élide devant une voyelle.
 - b) Devant le chiffre « **un** », on n'élide pas la préposition *DE* quand on veut souligner la valeur numérale de « **un** ».
- C'est arrivé il y a plus **d'un** an.
 - des enfants âgés **de un** à trois ans
 - des pièces **de un** dollar
[*Comparer avec* : Faites **le un** puis le zéro.]

JUSQUE, QUE

Jusqu' + voyelle
Qu' + h muet

- **jusqu'**alors
- aussi beau **qu'**habile

LORSQUE, PUISQUE, QUOIQUE

+ *il(s)*
Lorsqu' + *elle(s)*
Puisqu' + *en*
Quoiqu' + *on*
+ *un(e)*

- **Lorsqu'en** arrivant
- **Puisqu'on** en parle
- **Quoiqu'il** fasse beau

PRESQUE

Pas d'élision, à l'exception de *presqu'île*.

- Nous sommes **presque** arrivés.

QUELQUE

Quelqu' + *un(e)*

- Si **quelqu'un** ou **quelqu'une** le veut *mais* :
- **Quelque** adroit qu'il soit

SI

S' + *il(s)*

- **S'**ils venaient

Élision devant un « h » muet

- a) Certains mots commencent par un « h » dit « **muet** », qui entraîne l'élision du « e » de l'article ou de certains mots placés devant ; à l'oral, le « h » muet permet la liaison avec le mot qui précède.
- l'huître
 - les huîtres [liaison]
 - l'huissier
 - un geste aussi simple qu'habituel
- b) D'autres mots commencent par un « h » dit « **aspiré** » (même si on ne l'entend pas), qui empêche la liaison avec le mot qui précède et l'élision du « e » final (en particulier de l'article).
- la honte
 - C'est une honte [pas de liaison].
 - parce que honteux
- c) Seul l'usage décide des mots qui commencent par un « h » aspiré (que les dictionnaires indiquent soit par une apostrophe (') dans la transcription phonétique, soit par un astérisque (*) placé devant le mot).
- le héros / l'héroïne, l'héroïsme
 - le huis clos / l'huissier

LE TRAIT D'UNION

Présence ou absence de trait d'union

Après mi, demi, semi

Un trait d'union suit :

a) **MI** (+ adjectif ou nom)

- les yeux mi-clos
- des mi-bas
- à mi-chemin

b) **DEMI** (+ adjectif ou nom)

- une demi-heure
- à demi-mot

EXCEPTION :

À **DEMI** + adjectif : pas de trait d'union

- à demi conscient

c) **SEMI** (+ adjectif ou nom)

- un produit semi-fini
- un semi-conducteur

Après non et quasi

a) Trait d'union devant un **nom**

- la non-violence
- un quasi-délit

b) **Pas** de trait d'union devant un **adjectif**

- des objets non indispensables
- être quasi mort

Trait d'union ou éléments soudés

Avec *anti*

En général, **pas** de trait d'union
(un seul mot).

EXCEPTIONS

- un anticorps
- un canon antiaérien
- un dispositif antiradar

- Devant un mot commençant par *i*.
- un anti-inflammatoire
- Devant un nom ou un adjectif composé.
- une arme anti-sous-marine
- Dans les formations occasionnelles ou peu courantes.
- les anti-Lévesque
- être anti-médicaments

Avec d'autres préfixes (*auto-*, *bio-*, *hyper-*, etc.)

En général, un **seul** mot (tendance moderne).

EXCEPTIONS

- autonettoyant
- biosphère
- hyperacidité
- hydroélectricité

- S'écrivent avec un trait d'union les mots composés avec :
 - ex-* ;
 - extra* ;
 - pseudo-* (+ nom ou adjectif) ;
 - vice-*.
- On met un trait d'union lorsque la soudure risque de susciter des difficultés de lecture.
- ex-ministre
- extra-conjugal, extra-rapide
- pseudo-scientifique (*mais* pseudonyme)
- vice-recteur
- bio-industrie (‡bioindustrie)
- intra-utérin (‡intrautérin)
- micro-onde (‡microonde)
- micro-ordinateur (‡microordinateur)

DEUXIÈME PARTIE

Grammaire

RAPPEL DE QUELQUES NOTIONS GRAMMATICALES*

Classes grammaticales

1. Le NOM est aussi appelé SUBSTANTIF ; il porte les marques du genre (masculin ou féminin) et du nombre (singulier ou pluriel).
2. L'ADJECTIF (ou la locution adjectivale**) qualifie ou détermine le substantif auquel il est joint. On distingue les adjectifs **QUALIFICATIFS** (*beau, extraordinaire, pétrolifère, etc.*) et les adjectifs **NON QUALIFICATIFS** :
 - ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS (*ce, ces, cet, cette*) ;
 - ADJECTIFS POSSESSIFS (*mon, ma, mes, ton, ta, tes, etc.*) ;
 - ADJECTIFS EXCLAMATIFS et INTERROGATIFS (*quel, quelle, etc.*) ;
 - ADJECTIFS RELATIFS (*lequel, laquelle, etc.*) ;
 - ADJECTIFS NUMÉRAUX (*deux, deuxième, etc.*) ;
 - ADJECTIFS INDÉFINIS (*aucun, chaque, quelque, etc.*).
3. Le VERBE (ou la locution verbale***) indique une action ou un état. On distingue les verbes TRANSITIFS et les verbes INTRANSITIFS.
 - a) Les VERBES **TRANSITIFS** peuvent être :
 - TRANSITIFS DIRECTS : ils ont alors un COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT.
Ex. : Il a annoncé son **projet**.
 - TRANSITIFS INDIRECTS : ils ont alors un COMPLÉMENT D'OBJET INDIRECT.
Ex. : Il a renoncé à ce **projet**.

* Nous ne présentons ici que quelques notions destinées à faciliter l'étude des règles de grammaire. Nous utilisons les termes traditionnels, mais il faut signaler que, depuis 1970, certains grammairiens emploient d'autres termes et font des distinctions inconnues de la grammaire traditionnelle.

** Une LOCUTION ADJECTIVALE ou ADJECTIVE est un groupe figé de mots formant une unité sur le plan du sens et de la syntaxe de la phrase qui équivaut à un adjectif.

Ex. : *un air **bon enfant** ; un discours **de circonstance**.*

*** Une LOCUTION VERBALE est un groupe figé de mots formant une unité sur le plan du sens et de la syntaxe de la phrase qui équivaut à un verbe.

Ex. : *mettre en cause, faire fiasco, perdre pied.*

REMARQUE

Un verbe peut être à la fois transitif **direct** et transitif **indirect**.

Ex. : Elle **m'**apprend la **couture**.

- b) Les VERBES **INTRANSITIFS** n'ont pas de COMPLÉMENT D'OBJET. Ex. : J'**arrive**. Ma fille **grandit**.

REMARQUE

Les VERBES D'**ÉTAT** sont toujours INTRANSITIFS et souvent suivis d'un ATTRIBUT.

Ex. : Cette décision **est** / **semble** / **paraît** prématurée.

4. LE PRONOM

On distingue :

- les PRONOMS PERSONNELS (*je, nous, moi, eux, on, etc.*) ;
- les PRONOMS DÉMONSTRATIFS (*celui, celle qui, etc.*) ;
- les PRONOMS POSSESSIFS (*le mien, le tien, etc.*) ;
- les PRONOMS INDÉFINIS (*personne, chacun, nul, etc.*) ;
- les PRONOMS RELATIFS (*qui, que, quoi, dont, où, quiconque, lequel, lesquels, etc.*).

5. L'**ADVERBE** (ou la locution adverbiale*), invariable, apporte un complément d'information et modifie un verbe, un adjectif, un autre adverbe ou une proposition entière.

Ex. : Il mange **beaucoup** et il est **très** gros ; **très** souvent ;
malheureusement, vous m'avez prévenu **trop** tard.

Les adverbes expriment :

- la négation (*ne, guère, jamais, pas, etc.*) ;
- l'affirmation (*oui, si, certes, vraiment, etc.*) ;
- la manière / l'intensité (*beaucoup, peu, énormément, trop, etc.*) ;
- le temps (*hier, jamais, enfin, etc.*) ;
- le lieu (*ailleurs, devant, ici, etc.*) ;
- le doute (*probablement, sans doute, peut-être, etc.*) ;
- un lien de caractère logique ou temporel entre deux phrases (*en effet, bref puis, néanmoins, etc.*).

* Une **LOCUTION ADVERBIALE** est un groupe figé de mots formant une unité sur le plan du sens et de la syntaxe de la phrase qui équivaut à un adverbe.

Ex. : *tout à l'heure, de bon gré, sans doute, à peu près.*

REMARQUES

- Un même adverbe peut, selon les contextes, avoir un sens différent.
Ex. : Il n'est **jamais** venu nous voir ; **Jamais** de la vie !
(temps) (négation)
- Certains adverbes peuvent modifier un nom précédé de la préposition **de** (*beaucoup de, trop de, peu de* neige).

6. LA PRÉPOSITION (ou la locution prépositive*), invariable, est placée **devant** (« préposition ») certains éléments ; elle subordonne un mot (ou un groupe de mots) à un verbe ou à un autre mot de la phrase et établit un rapport entre les deux (*pardonnez à quelqu'un ; une machine à écrire ; parler avec prudence ; agir par intérêt*).

Principales prépositions : à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, dès, en, entre, hors, malgré, outre, parmi, pendant, pour, sans, selon, sous, sur, vers.

REMARQUES

- Certains participes peuvent jouer le rôle de préposition (*attendu, vu, excepté, etc.*).
- Un même mot peut être, selon le contexte, préposition ou adverbe ou conjonction (*pendant le jour* [prép.] ; *ni pendant ni après* [adv.] ; *pendant qu'il pleut* [conj.]).

7. LA CONJONCTION (mot invariable) relie deux mots ou groupes de mots d'une même phrase, ou deux phrases ou deux propositions différentes d'une même phrase. On distingue :

- Les conjonctions de **COORDINATION**, qui relient des éléments ayant un même statut (même fonction, même classe grammaticale).
Les principales sont : *et, car, donc, mais, ni, or, ou*.
Ex. : Les deux principaux suspects avaient été inculpés, **mais** l'affaire n'était pas close.
- Certains adverbes et locutions adverbiales peuvent jouer le rôle de conjonction de coordination (*ainsi, aussi, par conséquent, puis, toutefois, en revanche, en effet, etc.*).
- Les conjonctions de **SUBORDINATION**, qui relient une proposition subordonnée à une autre, appelée proposition principale.
Ex. : Il est **tellement** malheureux **qu'**il en pleure.
Quand le printemps arrivera, les outardes reviendront.

* Une LOCUTION PRÉPOSITIVE (ou PRÉPOSITIONNELLE) est un groupe figé de mots formant une unité sur le plan du sens et de la syntaxe de la phrase qui équivaut à une préposition.

Ex. : à travers, grâce à, au lieu de, par crainte de.

Fonctions grammaticales

1. Le COMPLÈMENT D'OBJET DIRECT (COD) est construit sans préposition.
Ex. : Tout le monde l'attend.
2. LE COMPLÈMENT D'OBJET INDIRECT (COI) est introduit par une préposition explicite ou sous-entendue, souvent **à** ou **de**.
Ex. : Fiez-vous à **moi** ; ils se téléphonaient tous les jours.
3. Le COMPLÈMENT CIRCONSTANCIEL (CC) indique les circonstances de l'action exprimée par le verbe (lieu, temps, manière, moyen, cause, but, prix, etc.). Il répond aux questions : où ? quand ? comment ? avec quoi ? pourquoi ? dans quel but ? combien ?
4. L'ATTRIBUT (du sujet ou du complément) indique une qualité attribuée au sujet ou au complément par l'intermédiaire d'un verbe.
Ex. : Les sondages le déclarent **gagnant**.
Il est **président**.
D'après les sondages, il sera élu **président**.
5. ÉPITHÈTE est la fonction de l'adjectif joint directement à un nom pour exprimer une qualité.
Ex. : Un style **empesé**.

Lorsque l'adjectif est placé entre virgules, et donc séparé du nom par une virgule, il est appelé ÉPITHÈTE DÉTACHÉE (ou parfois APPPOSITION).
Ex. : **Fatigué**, il est allé se coucher.
6. APPPOSITION est la fonction d'un terme ou d'un groupe de termes qui est juxtaposé à un autre et désigne le même être, le même fait.
Ex. : le **fleuve Saint-Laurent**.

L'apposition est souvent isolée par des virgules :
Ex. : Le Saint-Laurent, **grand fleuve canadien**, a 3 800 km de long.
7. SUJET RÉEL et SUJET APPARENT : dans la construction des verbes impersonnels, on distingue le sujet APPARENT et le sujet RÉEL. Le sujet APPARENT, placé avant le verbe, ne représente rien ; le sujet RÉEL (ou sujet logique) fait ou subit l'action indiquée par le verbe.
Ex. : Il manque un **bouton** ici.

s. app. s. réel
Il est tombé des **cordes**.
s. app. s. réel

LE NOM

Pluriel des noms composés

Principe

Seuls varient les éléments qui peuvent prendre le s du pluriel, à condition que le sens ne s'y oppose pas.*

1. Éléments **variables** : nom et adjectif.
2. Éléments **invariables** :
 - verbe, préposition, adverbe, préfixe, mot étranger non francisé ;
 - second nom lié au premier par une préposition (même sous-entendue).

* La réforme de l'orthographe amorcée au début des années 1990 (voir annexe) propose une simplification de l'orthographe des noms composés. Selon la nouvelle règle, dans les noms composés (avec trait d'union) formés d'un mot invariable et d'un nom, le nom prend la marque du pluriel uniquement et toujours quand le nom composé est lui-même au pluriel.

On écrirait ainsi :

- un perce-neige, des perce-neiges
- un sèche-cheveu, des sèche-cheveux
- un garde-meuble, des garde-meubles [personnes ou choses]
- un sans-gêne, des sans-gênes.

Quelques dictionnaires donnent certaines de ces graphies.

Application des principes

- | | | |
|---|---------|--|
| 1. Nom + Nom | [s + s] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des choux-fleurs ▪ des camions-citernes |
| 2. Nom + Adjectif | [s + s] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des longues-vues ▪ des coffres-forts |
| 3. Nom + (prép.) + Nom | [s + 0] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des chefs-d'œuvre ▪ des pots-de-vin ▪ des timbres-poste ▪ [sous-entendu pour la poste] |
| 4. Mot invariable + Nom | | |
| a) Préposition | [0 + s] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des à-coups ▪ des contre-performances <p><i>mais :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ des sans-gêne [la gêne] |
| b) Adverbe + Nom | [0 + s] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des arrière-cours ▪ des trop-perçus ▪ des haut-parleurs
[haut est ici adverbe] ▪ des nouveau-nés
[nouveau est ici adverbe
= nouvellement] |
| c) Préfixe + Nom | [0 + s] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des micro-ordinateurs ▪ des mini-jupes |
| d) Mot étranger + Nom | [0 + s] | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des vice-rois |
| 5. Verbe + Nom [0 + (s)] | | |
| a) Le nom est au pluriel si la logique ne s'y oppose pas.
On a donc souvent le choix . | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des lave-glaces ▪ des porte-mine(s) |
| b) Le nom reste au singulier si la logique s'oppose au pluriel. | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ des lave-vaisselle ▪ des porte-monnaie |
| REMARQUE | | |
| Avec <i>garde</i> , on fait la distinction entre : | | |
| - Nom + Nom (personne) | | ▪ des gardes-côtes [personnes] |
| - Verbe + Nom (chose) | | ▪ des garde-côtes [navires] |

Nombre des noms précédés de « sans »

Principe

C'est la **logique** qui dicte le nombre du nom qui suit *SANS*.

Nom au singulier (cas le plus fréquent)

- a) Si c'est un nom non comptable :
- désignant une chose qu'on se représente comme une masse indistincte ou une matière indivisible ;
 - désignant une notion abstraite.
- être sans **argent**
 - être sans **eau**
 - travailler sans **relâche**
 - une entreprise sans **espoir**
- b) Si ce nom, dans chaque situation prise isolément, ne désigne qu'un être, qu'une chose.
- sortir sans **chapeau** ni **manteau**
 - un (des) sans-**abri**
 - voyager sans **billet**
 - les sans-**travail**
 - des pneus sans **chambre** (à air)
- c) Si on pense à l'absence totale d'êtres ou de choses désignés par ce nom.
- une dictée sans **faute**
 - sans **commentaire**

Nom au pluriel

- a) Si dans chaque situation prise isolément, il désigne des êtres, des choses qui ne peuvent exister qu'à plusieurs.
- un vêtement sans **manches**
 - sortir sans **chaussures**
- b) Si ce nom n'existe dans ce sens qu'au pluriel.
- un voyageur sans **bagages**
 - déclarer sans **ambages**
 - être sans **menottes**

Nom au singulier ou au pluriel

Dans de nombreux cas, il est permis d'hésiter. Le nom qui suit *SANS* se met au **singulier** si on pense à « pas un seul » ou se met au **pluriel** si on pense à une pluralité d'êtres ou d'objets.

- une dictée sans **faute** [sans une seule faute]
ou
une dictée sans **fautes** [sans les fautes qu'il aurait pu y avoir]
- un livre sans **illustration**
ou
sans **illustrations**
- une famille sans **enfant**
ou
sans enfants
- une ville sans **arbre**
ou, le plus souvent,
sans **arbres**
- un homme sans **scrupules**
ou
un homme sans (aucun) **scrupule**

Nombre des noms compléments d'un autre nom

Principe

En général, les groupes de mots composés d'un nom et d'un complément de nom suivent la même règle que les noms composés de deux noms dont le second est le complément du premier ; c'est donc dire que, le plus souvent, seul le premier nom varie et le second reste **invariable**.

Ex. : Comme on a, pour les noms composés :

un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre

on a : un coup de **poing**, des coups de **poing**

un chef **d'orchestre**, des chefs **d'orchestre**

Cependant, que le groupe de mots soit précédé de l'article singulier ou pluriel, c'est la **logique** qui commande le singulier ou le pluriel du deuxième nom.

Deuxième nom au singulier

a) Si c'est un nom non comptable :

- désignant une chose qu'on se représente comme une masse indistincte ou une matière indivisible ;
- désignant une notion abstraite.
- un banc (des bancs) de **pierre** [c.-à-d. fait(s) avec de la pierre]
- un cours (des cours) **d'eau**
- une tour (des tours) de **contrôle**
- une salle (des salles) de **rédaction**
- une carte (des cartes) de **visite**

b) Si ce nom, dans chaque situation prise isolément, ne désigne qu'un être, qu'une chose.

- un coup (des coups) **d'épingle** [donné(s) par une seule épingle]
- une mère (des mères) de **famille** [dans chaque cas, il ne s'agit que d'une famille]
- un chef (des chefs) de **gare** [dans chaque cas, il ne s'agit que d'une gare]
- une poignée (des poignées) de **main** [chaque fois, une seule main est empoignée]
- un clin (des clin) d'**œil**

Deuxième nom au pluriel

- a) Si dans chaque situation prise isolément, il désigne des êtres, des choses qui sont à plusieurs.
- une compagnie (des compagnies) **d'assurances**
 - un pot (des pots) de **fleurs**
 - un conte (des contes) de **fées**
 - un battement (des battements) de **mains**
- b) Si ce nom n'existe dans ce sens qu'au pluriel.
- un coup (des coups) de **ciseaux**

Deuxième nom au singulier ou au pluriel

Dans certains cas, il est permis d'hésiter ; l'usage est indécis, et les deux formes sont acceptables.

- une salle de **bain** [pour le bain]
ou
une salle de **bains** [pour les bains]
- du sirop de **groseille**
ou
du sirop de **groseilles**

L'ADJECTIF

Pluriel des adjectifs

Adjectifs en *-al*

- a) La plupart des adjectifs en *-AL* font leur pluriel en *-AUX*.
EXCEPTIONS
bancal, fatal, natal, naval
- b) Certains adjectifs acceptent les deux pluriels, avec ou sans différence de sens ; les plus courants sont :
- *banal* : *-aux* quand *banal* est un terme féodal
-als (rarement *-aux*) au sens courant
 - *final* : souvent *-als*, rarement *-aux*
 - *idéal* : *-ais ou -aux*
 - *prénatal* : le plus souvent *-als*, rarement *-aux*.
- des conflits **conjugaux**
 - des combats **navals**
 - des moulins **banaux**
[qui appartiennent au seigneur]
 - des propos **banals**
 - des examens **finals**
 - des êtres **idéals** / **idéaux**
 - des cours **prénatals**

Adjectifs composés

Seuls varient les éléments qui peuvent prendre la marque du pluriel.

- a) Éléments **variables** : adjectifs
- b) Éléments **invariables**
- adverbe, préfixe, préposition, point cardinal, etc.
 - premier élément se terminant en *-o* ou *-i*
 - premier élément d'un adjectif tiré d'un nom composé
 - adjectif à valeur **adverbiale**
- EXCEPTION
Certains adjectifs à valeur **adverbiale** (*bon, frais, grand, large*) varient.
- des réflexions **aigres-douces**
 - des signes **avant-coureurs**
 - les pays **latino-américains**
 - les théories **libre-échangistes**
[relatives au libre-échange]
 - des théories **mort-nées**
 - des enfants **nouveau-nés**
 - des portes **larges/grandes**
ouvertes
[*plus rarement* large/grand ouvertes]

Adjectifs de couleur

- a) L'adjectif simple s'accorde, **sauf** si cet adjectif est en fait un **nom**.
- des yeux **bleus**
 - des yeux **marron/noisette**
 - des tissus **orange**
- b) L'adjectif **composé** reste **invariable**.
- des yeux **bleu clair**
 - des yeux **bleu ciel**
- c) L'adjectif composé de deux adjectifs unis par *et* reste, en principe, **invariable** si les deux adjectifs qualifient les mêmes choses, les mêmes êtres.
- des vaches **blanc et noir**
 - [blanches avec des taches noires]

« Avoir l'air » + adjectif

- a) Accord avec **air** si *air* a le sens de *mine, physionomie*.
- Elle a l'air **faux**.
- b) Accord avec le **sujet** si *avoir l'air* signifie *sembler*.
- Elle a l'air **fâchée**.

REMARQUE

- Pour les **personnes**, les deux accords sont souvent possibles.
- Elle a l'air **faux / fausse**.

Adjectifs qualifiant « gens »

- a) Les adjectifs **placés après** sont toujours au **masculin**.
- Ce sont des gens **heureux**.
- b) Adjectifs placés **avant** :
- Si l'adjectif qui précède **immédiatement** *gens* a une terminaison **différente** au masculin et au féminin, **tous** les adjectifs qui précèdent *gens* sont au **féminin**.
 - **Toutes** ces **honnêtes** et **bonnes** gens sont heureux.
 - Si l'adjectif qui précède **immédiatement** *gens* a la **même** forme au masculin et au féminin, les adjectifs qui précèdent *gens* sont au **masculin**.
 - Tous ces **bons** et **honnêtes** gens sont heureux.

Place de l'adjectif qualificatif

Principe

L'adjectif qualificatif se place le plus souvent après le nom. Dans de nombreux cas, il peut se mettre avant ou après. Ainsi, on peut dire *des richesses fabuleuses* ou *de fabuleuses richesses*.

En fait, la place de l'adjectif dépend de la **nature** de l'adjectif, de son **sens** et de sa **longueur**.

Se placent obligatoirement après le nom

- | | |
|--|--|
| a) Les adjectifs qui expriment une qualité physique (forme, aspect, couleur, etc.). | <ul style="list-style-type: none">▪ une maison blanche▪ un homme mince |
| b) Les adjectifs qui expriment une qualité déterminante et indiquent une catégorie (administrative, géographique, sociale, etc.). | <ul style="list-style-type: none">▪ le continent africain▪ les ministres canadiens▪ un procédé industriel▪ les députés conservateurs▪ un décret ministériel▪ une organisation gouvernementale▪ la coopération économique▪ la bibliothèque universitaire▪ les transports urbains |
| c) Les adjectifs qui sont des participes passés ou des adjectifs verbaux . | <ul style="list-style-type: none">▪ des étiquettes variées, des charmes cachés▪ une étude fouillée, des assauts répétés▪ une démonstration convaincante |
| d) Les adjectifs qui sont accompagnés d'un complément ou d'un adverbe en <i>-ment</i> . | <ul style="list-style-type: none">▪ un ouvrage agréable à lire▪ des richesses absolument fabuleuses |
| e) Les adjectifs qui sont plus longs que le nom. | <ul style="list-style-type: none">▪ une pensée incohérente▪ un geste courageux |

Se placent avant le nom

Les adjectifs **intimement liés** au nom, en particulier :

- a) ceux qui sont **courts et courants** (*bon, petit, grand, gros, jeune, premier, dernier*) et indiquent la grandeur, l'ancienneté, la qualité ;
 - un **bel** exemple de courage
 - le **vilain petit** canard
- b) ceux qui sont chargés d'une nuance **affective**, d'une valeur **emphatique**.
 - C'est une **merveilleuse** idée !

REMARQUE

Certains adjectifs ont un sens différent selon qu'ils sont placés avant ou après le nom. Avant le nom, ils prennent un sens figuré.

- un **grand** homme
(≠ un homme **grand**)
- de **pauvres** enfants
(≠ des enfants **pauvres**)

Si plusieurs adjectifs accompagnent un nom

On les distribue de part et d'autre du nom en suivant les règles énoncées ci-dessus et en plaçant les adjectifs qui suivent le nom en allant du plus court au plus long.

- un roman **vif** et **subtil**
- une **longue** file de **jeunes** enfants **endimanchés**
- un **petit** livre **clair** et **réaliste**

Si deux adjectifs ou si un adjectif et un complément de nom accompagnent un nom

On rapproche les éléments qui offrent le plus de cohésion.

- des mères de famille **célibataires**
- un taux d'intérêt **fixe**
- les milieux **dirigeants** du tiers-monde
- le Fonds **monétaire international**
- le parti révolutionnaire **dominicain**
- les centrales **nucléaires canadiennes**
- les producteurs de blé **américains**

Adjectif verbal et participe présent

Principes

Tout participe présent se termine en *-ANT*, mais tout mot qui se termine en *-ANT* n'est pas un participe présent ; ce peut être, outre un nom, un adjectif verbal.

1. L'adjectif verbal **s'accorde**.
2. Le participe présent est **invariable**.

Adjectif verbal

- a) L'adjectif verbal exprime, en général, un état qui se prolonge, une habitude, une qualité plus ou moins permanente.
 - L'exocet et le dactyloptère sont des poissons **volants**.
- b) Il peut être remplacé par un adjectif qualificatif et peut être épithète ou attribut.
 - La traversée est longue et **fatigante** !
 - Le train filait à travers la campagne
- c) Il peut être précédé d'un adverbe.
 - Elle est toujours **souriante**.

Participe présent

- a) Le participe présent exprime, en général, une action momentanée, limitée dans sa durée.
 - **Riant** à belles dents, elle balaya l'objection.
- b) Une forme en *-ant* est participe présent lorsqu'elle :
 - a un **COD** ;
 - a un **COI** ;
 - a un **CC***
[voir *Particularités c*] ;
 - est accompagnée des verbes *aller* ou *s'en aller* ;
 - **Exigeant** une rançon, les kidnappeurs...
 - **Obéissant** à son intuition, elle...
 - **Flottant** dans leurs vêtements, les prisonniers sortirent.
 - Ses malheurs vont **croissant**.

- est suivie d'un adverbe ;
- entre dans la composition d'une proposition participiale (c.-à-d. formée d'un participe et d'un sujet autre que celui de la principale).
- **Souffrant** toujours, elle s'est adressée à nous.
- L'obscurité **aidant**, ils s'évadèrent.

Particularités

- a) Il y a parfois des **différences orthographiques** entre l'adjectif verbal et le participe présent.
- des vases **communicants** (adj.) [p. prés. : communiquant]
 - un homme **influent** [p. prés. : influant]
- b) Dans certaines **locutions adjectivales**, la forme en *-ant* reste le plus souvent invariable.
- c) Quand une forme en *-ant* est suivie d'un CC, on peut avoir affaire à :
- un adjectif verbal s'il s'agit d'un **état** ;
 - un participe présent s'il s'agit d'une **action**.
 - une Cadillac **flambant neuve**
 - Elle était allongée sur son lit, **brûlante** de fièvre.
 - **Brûlant** d'affronter son adversaire, elle ne tenait pas en place.
- d) Le **gérondif** est la forme verbale composée de la préposition *en* et du participe présent (invariable).
- **En plaisantant**, il annonça sa démission.
- e) Le participe présent et le gérondif ne renvoient qu'au sujet de la principale.
- En **attendant** votre réponse, je vous prie d'agréer... [et non †En attendant votre réponse, veuillez agréer...]
 - En **sortant**, il prit peur.
- Une phrase telle que « *En sortant, la peur le prit* » est donc grammaticalement incorrecte.

LES PRONOMS

Dont

Emploi

- a) *DONT*, « contenant » **de**, représente un complément introduit par cette préposition.
- La maison **dont** il est propriétaire [être propriétaire **de**].
La maison **dont** je sais qu'il est propriétaire.
 - L'accident **dont** il se souvient [se souvenir **de**].
C'est ce **dont** je ne me souviens pas.
 - L'usine **dont** les ouvriers sont en grève [les ouvriers **de** l'usine].
- b) *DONT* peut être **complément d'un nom de nombre** ou d'un indéfini numéral.
- c) *DONT* peut être **complément « de propos »**, c.-à-d. signifier « à propos duquel », « au sujet de laquelle », etc.
- Arrivèrent trois / plusieurs taxis, **dont** deux étaient libres.
 - Interrogé sur la position de l'Inde, **dont** on craint qu'elle ne s'offusque d'une telle initiative, il a déclaré que les travaux ne modifieront pas le cours des fleuves indiens.

Particularités

- a) Lorsque c'est possible, l'usage courant emploie *DONT* au lieu de *de laquelle*, *duquel*, *desquels*, *desquelles*, jugés lourds et encombrants.
- La maison **dont** il est propriétaire [plutôt que *de laquelle*].
 - L'auteur **dont** il parle [plutôt que *de qui*].
- b) *DONT* contient l'idée de possession et rend superflu l'emploi d'un **adjectif possessif** devant le nom dont il est complément.
- L'hôtel **dont** la façade est délabrée [*et non †L'hôtel dont sa façade*].
- c) *DONT* « contient » **de** et il est redondant et incorrect de l'employer lorsque l'antécédent est déjà introduit par *de*.
- C'est **de** ce livre **que** j'ai besoin *ou* C'est ce livre **dont** j'ai besoin [*et non †C'est de ce livre dont j'ai besoin*].

d) *DONT* ne peut dépendre d'un complément introduit par une préposition ; il faut alors avoir recours à un autre pronom relatif (*de qui, de laquelle, etc.*).

- Les étudiants **du nom desquels / de qui** je me souviens
[*et non †Les étudiants dont je me souviens du nom*].

On peut dire aussi :

- Les étudiants **dont** je me rappelle le nom
[*se souvenir de quelque chose, mais se rappeler quelque chose*].

En

Emploi

- a) *EN* remplace un nom de chose complément qui serait précédé de la préposition *de*.
- Il a décidé de partir et il **en** a prévenu ses enfants.
 - Vous avez des allergies, mais vous n'**en** mourrez pas.
 - Il adore les livres ; sa maison **en** est pleine.
- b) Quand *EN* indique l'appartenance, il s'emploie à la place du possessif (la construction avec *EN* est plus soutenue).
- C'est un fauteuil très pratique ; le tissu **en** est lavable [= son tissu est lavable].
 - Je viens d'**en** laver la housse [= je viens de laver sa housse].
- c) *EN* s'emploie aussi comme complément d'une expression de quantité.
- Je cherchais des revues allemandes et j'**en** ai trouvé trois / je n'**en** ai pas trouvé.

Particularités

- a) *EN* est préférable au possessif quand il n'exprime pas de relation d'appartenance.
- b) *EN* ne peut s'employer lorsque :
- la chose « possédée » est précédée d'une préposition ;
 - la chose « possédée » n'est pas sujet d'un verbe d'état (*être, rester, demeurer, etc.*).
- Cette mesure est contestée ; on **en** propose l'annulation [*plutôt que* on propose son annulation].
 - Elle a acheté un nouveau logiciel ; mais elle doute de son efficacité [*et non †elle en doute de l'efficacité*].
 - La ville a peu changé, et **sa** laideur repousse les touristes [*et non †la laideur en repousse les touristes*].
- mais :*
- La ville a peu changé et la laideur **en** est repoussante.

- c) D'emploi de *EN* pour représenter des personnes est rare en français moderne. Cependant, *EN* est admis pour représenter des personnes :
- lorsqu'il est complément d'agent ;
 - lorsqu'il est complément d'un numéral ou d'un indéfini.
- d) *EN* construit avec un pronom se met **après** ce pronom.
- Il adore ses enfants et il parle souvent d'**eux** / il **en** parle souvent (plus rare).
 - Il adore ses enfants et il **en** est adoré.
 - A-t-il des enfants ?
Il **en** a trois / plusieurs.
 - Parle-lui-**en**.

Y

Emploi

- a) *Y* remplace un nom de chose qui serait précédé de la préposition **à** ou remplace un complément de lieu.
 - Cette histoire l'ennuie, mais il essaie de ne pas **y** penser.

- b) Lorsque *Y* désigne un lieu, il remplace un adverbe ou un complément introduit par **à** ou une autre préposition.
 - Ouvrez le dossier et glissez-**y** cette lettre [= dedans / dans le dossier].

Particularités

- a) Avec les verbes qui admettent les pronoms conjoints *lui/leur* (ex. : je lui donne), l'emploi de *Y* pour remplacer un nom de personne est très familier.
 - Écris-**lui** [*et non* †écris-y].
 - Donne-**lui** la main [*et non* †donnes-y la main].

- b) Avec les verbes qui n'admettent pas les pronoms conjoints *lui/leur* (ex. : †je lui pense), on trouve parfois *Y* pour remplacer un nom de personne.
 - Il adore ses enfants ; il pense **à eux** sans cesse / il **y** pense sans cesse (*plus rare*).

LE VERBE

ACCORD DU VERBE ET DU SUJET

Sujet : collectif / expression de quantité
+ *nom / pronom*

Nom collectif (*foule, multitude, nombre, quantité, tas, troupe, etc.*)
+ **complément**

a) Nom collectif précédé de **art. indéf.** :
accord selon la **logique** :

- accord avec le **collectif** si on considère l'ensemble ;
- accord avec le **complément** si on considère individuellement les éléments de l'ensemble.
- **Une** foule de manifestants **a envahi** l'ambassade.
[On voit *l'ensemble* faire l'action.]
- **Une** foule / **une** multitude / **un** grand nombre d'adolescents **fument**.
[On voit les *adolescents* fumer.]

b) Nom collectif précédé de **art. déf.** (ou de **adj. dém.** ou **poss.**) :
accord avec le **collectif**.

- **La** grande masse des Canadiens **s'oppose** à cette réforme.

c) Le nom collectif est :

- **la plupart, une infinité, etc.** : accord avec le **complément** (exprimé ou sous-entendu) ;
- **nombre, quantité, etc., sans déterminant** : accord avec le **complément** (exprimé ou sous-entendu) ;
- La plupart des Canadiens s'y **opposent**.
- La plupart s'y **opposent**.
- La plupart du temps **est consacré** aux enfants.
- Une infinité de gens **ont suivi** la guerre à la télévision.
- Nombre de Canadiens **partent** en Floride.

- la **majorité, la minorité** pris au sens **strict**, mathématique : accord avec le **collectif** (donc verbe au **sing.**) ;
la **majorité, la minorité** pris au sens **large** (= *le plus grand nombre, le plus petit nombre*) accord avec le **collectif** (donc verbe au **sing.**) ou avec le **complément**. (Le **singulier** est le plus fréquent.)
- La majorité des députés **a approuvé** le projet de loi.
- La majorité des gens **pense(nt)** que la guerre est inévitable.

Nombre approximatif (douzaine, centaine, etc.) ou nom numéral (millier, million, etc.) + complément

- a) Accord selon la **logique** et donc le plus souvent avec le **complément**.
 - Un million d'enfants **sont morts** de faim.
 - Le million d'enfants qui **sont morts** de faim.
 - Une quinzaine de jours **fut / furent** nécessaire(s).
- b) Si le verbe ne peut se rapporter qu'à l'un ou l'autre terme, il s'accorde avec ce terme.
 - Une douzaine d'œufs **coûte** 2 \$. [C'est la *douzaine* qui coûte 2 \$.]
 - Une douzaine de candidats **se sont** succédé. [Ce sont les *candidats* qui se succèdent.]

Adjectif numéral + nom

- Accord selon la **logique**
- a) Si le numéral et le nom ne forment **qu'une unité** dans la pensée, le verbe est au **singulier**.
 - Vingt mille (20 000) dollars **est** une jolie somme !
 - b) Si on considère la pluralité des unités, le verbe est au **pluriel**.
 - Vingt mille (20 000) dollars bien **placés rapportent** une jolie somme !

Pourcentage + complément

- a) Pourcentage **sans** déterminant : accord avec le pourcentage **ou** avec le complément.
(Le plus souvent : accord avec le complément, surtout si celui-ci est fém. pl.)
- b) **Art. défini** ou **adj. dém.** + pourcentage : accord avec le **pourcentage**.
- Vingt pour cent de la population **s'oppose(nt)** à cette mesure.
 - Plus de 30 % des femmes y **sont opposées**.
 - **Les** 20% de la population qui **s'opposent...**
 - **Ces** 20 % de la population qui **s'opposent...**

Fraction (ou expression avec *part, partie, reste*) + nom

- a) Fraction au **singulier** : accord avec le 1^{er} nom **ou** avec le 2^e.
- b) Fraction au **pluriel** : accord avec la **fraction**.
Cependant, si le 2^e nom est fém. pl., il entraîne l'accord.
- c) Expression fractionnaire : accord avec le 1^{er} élément.
- **Un** tiers des élèves **réussira/ réussiront**.
 - **Le** reste des capitaux **ira / front** à...
 - **Une** grande partie des fonds **ira / iront** à...
 - **Les** deux tiers de la région / du pays **sont inondés**.
 - **Les** trois quarts des femmes **sont contentes** de leur sort.
 - Une journée et demie **suffira**.
 - Huit heures et demie **viennent** de sonner.

Adverbe de quantité (*assez, beaucoup, peu, plus d'un, etc.*) + nom

- a) Accord avec le **nom** (exprimé ou sous-entendu).
- Beaucoup de candidats **ont** réussi.
 - Peu de candidats **ont** réussi.
 - Beaucoup / peu **ont** réussi.
 - Pas moins de vingt candidats **ont** réussi.
 - Beaucoup / peu de neige **est tombée** en janvier.

REMARQUE

- Après **plus d'un, moins de deux** : accord avec le nom (si *plus d'un* est répété, le verbe est au pluriel).
- Plus d'un candidat **a** réussi.
 - Moins de deux heures lui **ont** suffi.
 - Plus d'un arbre, plus d'une pelouse **ont** souffert de la sécheresse.

b) Après **le peu de** (ou adj. dém. ou poss. + *peu de*) :

- Si on insiste sur **le peu** : accord avec **le peu**.
- Si on insiste sur le **nom** qui suit (et si *le peu de* peut être remplacé par *les quelques*) : accord avec **ce nom**.
- Après **un peu de**, accord le plus souvent avec le nom, mais l'accord est possible avec l'adverbe.
- Votre peu d'efforts vous **a** valu un échec.
- Le peu d'efforts que vous avez fournis vous **ont** valu une note convenable.
- Un peu de neige **est tombée (tombé)** dans la nuit.

Expression de quantité + nous / vous

En général, le verbe est à la **3^e pers. du pluriel**.

- Plusieurs / certains / 60 % d'entre vous **ont** réussi.
- Beaucoup / peu d'entre nous **ont** réussi.

REMARQUE

On trouve parfois l'accord avec **nous** (rarement avec **vous**).

- La plupart d'entre nous **avons** réussi.

Résumé (sujet : collectif / expression de quantité + nom / pronom)

Choix : Accord avec le premier ou le deuxième terme	Accord avec le premier terme	Accord avec le deuxième terme
<p>Une foule de... a / ont La majorité des... a / ont La minorité des... a / ont</p>	<p>La foule des... a Cette foule de... a</p>	<p>La plupart, une infinité de, nombre de, quantité de pays ont</p>
<p>Un millier de... a / ont Le millier de... a / ont</p>		
<p>Vingt mille dollars a / ont</p>		
<p>20 % de la population a / ont [pourcentage sans déterminant]</p>	<p>Les 20 % de la population qui ont [pourcentage avec déterminant]</p>	
<p>Un tiers des gens a / ont [fraction sing.]</p>	<p>Les deux tiers de la région ont [fraction pl. ; exc. : + n. fém. pl.]</p>	<p>Les deux tiers des femmes sont heureuses [fraction pl. + n. fém. pl.]</p>
<p>Le peu de... a / ont Un peu de ... est tombé(e)</p>		<p>Plus d'un an a Moins de deux ans ont Beaucoup de, peu de pays ont</p>
	<p>Plusieurs, beaucoup d'entre vous / nous ont</p>	

Plusieurs sujets

Pronoms différents

- a) *Toi /lui et moi* = **NOUS**
 - b) *Toi et lui /elle(s) /eux* = **VOUS**
 - c) *Ni lui ni moi* = **NOUS**
 - d) *Ni lui ni toi* = **VOUS**
Ni elle ni vous
- Lui et moi (, nous) le **ferons**.
 - Elle et toi (, vous) le **ferez**.
 - Ni elle ni moi (, nous) ne le **pouvons**.
 - Ni lui ni toi (, vous) ne le **pouvez**.

Sujets unis par *comme, ainsi que, etc.*

- a) La comparaison est **entre** virgules : accord avec le **premier** terme.
 - b) La comparaison n'est **pas** entre virgules : accord avec les **deux** termes.
- Le Canada, **comme** l'Europe, **accueille** de nombreux émigrants.
 - Le Canada **comme** l'Europe **accueillent** de nombreux émigrants.

Sujets unis par *ou / ni*

- a) **Noms au sing.** + *OU* :
 - si idée **d'opposition** ou de **disjonction** (soit l'un soit l'autre fait l'action) : verbe au **singulier** ;
 - si idée de **conjonction** (l'un n'exclut pas l'autre) : verbe au **pluriel**.
 - b) **Noms au sing +NI** : **choix** (verbe au singulier ou au pluriel).
- Son père **ou** sa mère **viendra** le chercher [soit l'un soit l'autre].
 - Une violente émotion **ou** une chute **peuvent** lui être fatales.
 - Ni son père **ni** sa mère **viendra/ viendront** le chercher.

L'un et l'autre (+ nom) / ni l'un ni l'autre (+ nom)

- a) *L'un et l'autre* (+ nom) : verbe au **pluriel** (ou, plus rarement, au singulier).
- L'un et l'autre se **disent** (se dit).
 - L'un et l'autre cheval **sont** (est) à l'écurie.

REMARQUE

On met parfois le nom au pluriel lorsque le singulier se prononce comme le pluriel.

- L'une et l'autre route(s) **sont** interdites à la circulation.

- b) *L'un ou l'autre* (+ nom) : verbe au **singulier** (ou, plus rarement, au pluriel).
- L'un ou l'autre se **dit** (se disent).

- c) *Ni l'un ni l'autre* : **choix** (verbe au singulier ou au pluriel).
- Ni l'un ni l'autre ne se **dit / disent**.

REMARQUE

Si l'un des sujets exclut l'autre, le verbe est au singulier.

- Ni l'une ni l'autre **n'est** sa mère.

Sujets : noms coordonnés précédés d'un numéral

Le verbe est au **pluriel**.

- La troisième et la quatrième année **sont** difficiles.

REMARQUE

Le **nom** qui suit le numéral se met :
– le plus souvent au **singulier** s'il est précédé de l'**art. sing.** ; mais le pluriel est possible si le nom a la même forme au singulier et au pluriel ;
– au **pluriel** s'il est précédé d'un **art. pl.**

- Le deuxième et le troisième cheval **sont** sellés.
- Le XVII^e et le XVIII^e siècle(s) **font** l'objet de cette étude.
- Les XVII^e et XVIII^e siècles **font** l'objet de cette étude.

Qui

Qui précédé d'un attribut

Quand l'**attribut** est :

a) un **pronom personnel** : accord avec le **pronom** ;

b) un nom précédé de **art. déf.** / **adj. dém.**

ou

un **pronom démonstratif** : accord avec l'**attribut** ;

c) un **nom** précédé de l'**art. indéf.**
ou

le seul, le premier : on a le **choix** (accord avec le pr. pers. ou avec l'attribut) ;

d) un nom précédé d'un **nombre** ou d'une **expression de quantité** : accord avec le **pr. pers. sujet**.

▪ C'est moi qui l'**ai** vu le premier.

▪ Je suis la personne qui **a** appelé.

▪ Vous êtes cette personne qui **a** appelé.

▪ Vous êtes ceux qui **ont** appelé.

▪ Vous êtes celui qui **a** appelé.

▪ Vous êtes un candidat qui **a / avez** du potentiel.

▪ Vous êtes le seul qui **avez / ait** été reçu.

▪ Nous sommes trois étudiants qui

▪ **rêvons** d'aventure.

Qui précédé de « un des... / un de ceux »

En général, le verbe est au **pluriel**.

▪ C'est un des films qui l'**ont** passionné.

▪ C'est une de celles qui **ont** été reçues.

REMARQUE

Le sens peut parfois exiger le verbe au **singulier**.

▪ J'ai confié ce texte à l'un de vos traducteurs, qui l'**a** très bien traduit.

Qui précédé de « ceux d'entre nous / vous »

Accord avec le **démonstratif**.

▪ Celles / Ceux d'entre nous qui **n'ont** pas compris.

REMARQUE

L'accord avec le pr. pers. est peu courant et critiqué.

▪ *à éviter* : Ceux d'entre nous qui **n'avons** pas compris.

C'est / ce sont + attribut

Attribut : pronom personnel

- a) Devant tous les pronoms, sauf ceux de la 3^e pers. du pl. : *c'est*.
- b) Devant la **3^e pers. du pl.** : *c'est* (**courant**) ou *ce sont* (style soutenu).
- REMARQUE
- Si ce n'est* reste au **singulier**.
- **C'est** donc vous !
 - **C'est** nous qui le ferons.
 - **C'est** elles / eux qui ont appelé.
 - **Ce sont** elles / eux qui appelèrent.
 - Qui a pu faire ça, si **ce n'est** eux ?

Attribut : nom pluriel

- a) Devant un **nom commun pluriel** : *ce sont* ou *c'est* (style familier).
- REMARQUES
- Si le nom est précédé d'une prép., on emploie *c'est*.
 - *Si ce n'est* : toujours au **singulier**.
- b) Devant l'**indication de l'heure**, d'une **somme** d'argent, etc., on emploie :
- *C'est* si l'attribut au pluriel est considéré comme un **ensemble**.
 - *Ce sont* si on pense aux unités qui composent l'ensemble.
 - **Ce sont** des enfants.
 - **C'est** des bêtises ! [*familier*]
 - **C'est** des pays asiatiques que viennent la plupart des immigrants.
 - Qui a pu faire ça, si **ce n'est** les enfants ?
 - **C'est** huit heures qui sonnent.
 - **C'est** mille dollars qu'il me faut.
 - **Ce sont** 2000 dollars bien placés.

Attribut formé de plusieurs noms

- a) Devant des noms au **singulier** (ou 1^{er} nom au sing.) : *c'est* ou *ce sont*.
- b) Devant des noms au **pluriel** : *ce sont* (plus fréquent) ou *c'est*
- REMARQUE
- Si l'attribut reprend un nom pluriel, on emploie *ce sont*.
- **C'est / ce sont** la neige et le verglas qui ont ralenti la circulation.
 - **C'est / ce sont** la neige et les rafales de vent qui ont provoqué des accidents.
 - **Ce sont / c'est** mes parents et ma sœur qui l'ont raccompagné.
 - Il y a trois candidats : **ce sont** M. Biais, Mme Dion et Mlle Néri.

Cas particuliers

Titre d'ouvrage

- a) Quel que soit le titre, le verbe se met le plus souvent au **masculin singulier**.
- *Le Rouge et le Noir* l'**a** passionné.
 - *Hier, les enfants dansaient* **date** de 1966.
 - *La Céleste Bicyclette* **a** été **présenté** au théâtre en 1980.
 - *Juliette Pomerleau* **a** été **publié** en 1989.
- b) Autres accords possibles :
- Article + nom commun : accord fréquent avec le premier mot.
 - Nom propre : accord fréquent avec ce nom.
 - Nom sous-entendu (*pièce, comédie, etc.*) : accord avec ce nom.
 - *Les Fous de Bassan* **ont** valu à Anne Hébert le prix Fémina.
 - *Juliette Pomerleau* **a** été **publiée** en 1989.
 - Entre 1961 et 1967, *On ne badine pas avec l'amour* **a** été **jouée** 588 fois à la Comédie française [sous-entendu : *la pièce*] .

Sujet singulier + attribut pluriel

- Le plus souvent, accord avec le terme qui précède le verbe.
- Notre principal fournisseur **est** les États-Unis.
[**Sont** est moins courant.]

REMARQUE

- Pour éviter la juxtaposition du singulier et du pluriel, on a souvent recours à **ce sont**.
- Notre principal fournisseur, **ce sont** les États-Unis.

Vive(nt)

- a) Le plus souvent, **vive**, considéré comme une interjection, reste **invariable**.
- b) L'accord est possible avec le sujet si **vive** est considéré comme un **verbe** (usage littéraire).
- **Vive** les vacances !
 - **Vive** nous !
 - **Vive** les démocrates !
 - **Vive(nt)** les vacances !
 - **Vive(nt)** le roi et la reine !

Peu importe(nt) / qu'importe(nt)

- Le plus souvent, accord avec le **sujet**.
- **Peu important** ces erreurs !
 - **Qu'important** ces erreurs !

REMARQUE

- On trouve aussi l'invariabilité.
- **Peu importe** ces erreurs !

TEMPS DU PASSÉ - DIFFÉRENCES D'EMPLOI

Passé composé et passé simple

Passé composé (P.C.)

Action, fait qui a un **lien avec le présent.**

- Je suis fatigué parce que, la nuit dernière, j'**ai** mal **dormi**.
- J'**ai** toujours **aimé** faire du ski.
- On **a ouvert**, il y a quelques années, des écoles pour enfants surdoués : elles accueillent maintenant plusieurs milliers d'écoliers.

Passé simple (P.S.)

Fait survenu dans un **passé lointain**, détaché du présent. Le P.S. **rejette l'action dans un passé révolu.**

- Les troubles de 1837 l'**obligèrent** à fuir.

Passé composé ou passé simple (selon les textes)

a) Dans les récits, les textes **littéraires** au passé, on emploie le **P.C.** ou le **P.S.** pour les actions **ponctuelles.**

- Les troubles de 1837 **ont obligé / obligèrent** George-Étienne Cartier à se réfugier aux États-Unis. Il **est revenu / revint** peu après au Canada où il **a été / fut** élu député en 1948 et **est devenu / devint** Premier ministre avec Macdonald en 1857.

b) Dans les textes **courants** (ex. : textes du gouvernement) au passé, on emploie le **P.C.**

- En 1988, la Cour Suprême **a déclaré** que l'article 110 continuait d'être en vigueur.

Passé composé et imparfait

Passé composé (P.C.)

- a) Action **ponctuelle** (considérée comme un **point dans le temps**, même si elle dure un certain temps).
 - Quand **j'ai appris** la nouvelle, **j'ai sauté** de joie.
 - Il **a régné** pendant 50 ans.
- b) Action qui a des **limites** précises dans le temps.
 - Il y **a vécu** de 1990 à 1995.

Imparfait (IMP.)

- a) Action considérée dans sa **durée**.
 - À cette époque, il **habitait** Vancouver.
- b) Action dont on n'indique **ni le début ni la fin**.
 - Je **savais** que cela arriverait.
- c) Verbe qui décrit la **toile de fond** (le décor) sur laquelle se détache une action ponctuelle (qui elle ne dure pas).
 - Le jour où il est parti, il **faisait** froid, le ciel **était** gris.
 - Il **dormait** quand le téléphone a sonné.

Passé composé ou imparfait

- a) Un même fait passé peut être exprimé au moyen du P.C. ou de l'IMP. :
- S'il est considéré par rapport au présent et comme un **point** dans le temps, on emploie le **P.C.**
 - Si on se reporte en pensée à l'époque passée et qu'on revit les événements comme s'ils se déroulaient sous nos yeux, on emploie l'**IMP.** (qui équivaut à un présent dans le passé).
- b) La langue contemporaine emploie souvent l'imparfait pour exprimer une action **ponctuelle**. Cet emploi **stylistique** de l'imparfait (appelé parfois **IMPARFAIT FLASH**) – dont il ne faut pas abuser – met en relief une action ; il s'utilise après un C.C. placé en tête de proposition.
- Cette année-là, la production mondiale d'origine nucléaire **avoisiné** 920 TWh.
 - Cette année-là, la production mondiale d'origine nucléaire **avoisina** 920 TWh.
 - Le cinq avril, l'avion a quitté Bangkok à destination du Koweït. Trois heures plus tard, des pirates **s'emparaient** de l'avion et **contraignaient** le pilote à atterrir en Iran.

Présent et passé composé

Présent

Action qui se prolonge dans le présent.

- Je t'**attends** depuis une heure
[= je continue à attendre].
- Je ne **fume** plus depuis six mois
[= je *ne fume pas* vaut pour le présent et l'avenir].

REMARQUE

- En français, le présent est souvent **le temps de la narration** (dans les textes historiques, les romans, etc.).
- Il s'emploie **obligatoirement** dans les procès-verbaux (alors que l'anglais recourt au passé).
- Né à Paris en 1622, Molière **a** dix ans quand il **perd** sa mère. Il **étudie** d'abord chez les Jésuites avant d'entreprendre des études de droit.
- La séance **est ouverte** à ...
Mme X **fait savoir** que ...

Passé composé

Action considérée comme s'étant arrêtée avant le moment présent.

- Je t'**ai attendu** trois heures
[= l'attente s'est arrêtée].
- Je n'**ai pas fumé** depuis six mois
[= je vais peut-être recommencer à fumer].

AUXILIAIRE *ÊTRE* OU *AVOIR*

Verbes pronominaux

Tous les verbes PRONOMINAUX se conjuguent avec *ÊTRE*.

- Je me **suis** fait mal.

Verbes intransitifs

a) Certains verbes INTRANSITIFS se conjuguent avec *ÊTRE*. Ils indiquent, pour la plupart, un mouvement, un changement d'état ou la permanence. Ce sont :

aller	(re)partir
arriver	rester
décéder	retourner
(re) descendre	(re)sortir
(re) devenir	(re) tomber
échoir	(re)venir
(r) entrer	(+ parvenir,
mourir	intervenir,
naître	survenir)

b) Certains verbes INTRANSITIFS se conjuguent traditionnellement :

- avec *AVOIR* quand il s'agit de l'**action** ;
- avec *ÊTRE* quand il s'agit de l'**état** résultant d'une action passée.

- Il **a** divorcé il y a deux ans.
- Il **a** soudain disparu.
- Il **a** déménagé l'an dernier.
- Il **est** divorcé.
- Ses craintes **sont** disparues.
- Il **est** déménagé depuis l'an dernier.

REMARQUES

- En fait, de nos jours, beaucoup de ces verbes ne se conjuguent plus *qu'avec AVOIR* (lorsqu'on emploie *ÊTRE* le participe passé a une valeur d'adjectif).
 - Quelques autres (*passer, tomber, etc.*) ne se conjuguent plus guère qu'*avec ÊTRE*.
 - *Accourir* et *apparaître* se conjuguent indifféremment avec *AVOIR* ou *ÊTRE*.
- Elle **a** changé
déménagé
disparu
grandi
grossi
vieilli, etc.
 - Il **est** passé en deuxième année.
 - Le facteur **n'est** pas encore passé.
 - Il **a / est** accouru à mon aide.
 - Le soleil **a / est** apparu derrière les nuages.

Verbes qui peuvent être transitifs ou intransitifs

Certains verbes sont :

a) soit **TRANSITIFS** (ils ont un COD)
et se conjuguent avec **AVOIR** ;

• Elle a		descendu		une chaise.
		(r)entré		
		monté		
		retourné sorti		

b) soit **INTRANSITIFS** et se
conjuguent avec **ÊTRE**.

• Elle **est** descendue du train.

Verbes qui se conjuguent avec ÊTRE ou AVOIR selon le sens ou le sujet

CONVENIR

a) avec **AVOIR** au sens de *être approprié* ;

▪ Cette date lui **a convenu**.

b) avec **ÊTRE** (langue soutenue) ou
AVOIR (langue courante) au sens
de *tomber d'accord*.

▪ Ils **sont convenus** / ils **ont convenu**
de se revoir.

DEMEURER

a) avec **AVOIR** au sens de *habiter* ;

▪ Il **a demeuré** à Montréal pendant
cinq ans.

b) avec **ÊTRE** au sens de *continuer à
être dans un état*.

▪ Il **est demeuré** muet sur ce
chapitre.

MONTER

a) avec **ÊTRE** au sens de *se trans-
porter en un lieu plus élevé* ;

▪ Ils **sont montés** sur le toit.

b) avec **AVOIR** au sens de *devenir
plus élevé*.

▪ Les prix **ont monté**.

PARAITRE se conjugue avec

a) **AVOIR** quand il signifie *se faire
voir, se montrer* ;

▪ Il **a paru** au balcon.

b) le plus souvent avec **AVOIR** au
sens de *sembler* ;

▪ Il **a paru** surpris.

c) au sens de *être mis en vente dans
les librairies* avec **AVOIR** ou **ÊTRE**
s'il s'agit de **l'action** ; avec **ÊTRE**
s'il s'agit du **résultat** de l'action.

▪ Ce livre **a paru** / **est paru** l'an
dernier.
▪ Ce livre **est paru** depuis six mois.

ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

Verbe ÊTRE et verbes analogues (paraître, sembler, etc.)

Règle : accord du P.P.

- La peine de mort est **abolie** depuis longtemps.
- Elle a été **congediée** en 1995.
- Elle devra être **hospitalisée** sous peu.
- Elle semblait **remise** de l'accident.
- Cette faute est **passée inaperçue**.

REMARQUES

- Cette règle ne vaut **pas** pour les verbes **pronominaux**.
- Le P.P. adjectif, sans sujet propre, placé au début d'une phrase, doit se rapporter au sujet de la proposition qui suit.
- Assis au soleil, il rêve aux vacances.
[*et non †Assis au soleil, la chaleur réchauffe ses vieilles jambes.*]

Verbes conjugués avec AVOIR et verbes pronominaux

Règle n°1 : Le P.P. s'accorde **toujours** avec le COD placé **avant**.

a) COD avant : accord

- Je les ai **vu(e)s**.
- Les textes qu'il a **rédigés**.
- Les droits qu'elle s'est **arrogés**.
- Je les ai **confiés** l'un à l'autre.

b) COD après : pas d'accord

- Il a déjà **va** ces films.
- Ils se sont **dit** des injures.
- Ils se sont **confié** des secrets.
- Elle s'est **lavé** la tête.
- Ils s'étaient **imaginé** qu'ils allaient réussir.
- Ils se sont **rendu** compte de leur erreur.

Règle n°2 : Lorsqu'il n'y a pas de COD évident placé avant ou après le verbe, le P.P. s'accorde avec le pronom placé après le sujet si ce pronom n'est **pas manifestement COI**.

- a) Pronom manifestement COI : pas d'accord
- Ils se sont **téléphoné** [téléphoner à qqn].
 - Ils se sont **succédé** [succéder à qqn].
 - Ils se sont **nui** [nuire à qqn].
 - Ils se sont **plu** [plaire à qqn].
- b) Pronom **pas** manifestement COI : **accord**
- Elle s'est **lavée** [†laver à qqn].
 - Ils se sont **enfuis** [†enfuir à qqn].
 - Ils se sont **évanouis** [†évanouir à qqn].
 - Ils se sont **trompés** [†tromper à qqn].
 - Elle s'est **piquée** au doigt [†piquer à qqn].
 - Elle s'est **contentée** de sourire [†contenter à qqn].
 - Elle s'est **souvenue** de sa chute [†souvenir à qqn].
 - Elle s'est **plainte** au directeur [elle ne s'est pas plainte à elle-même].
 - Ils se sont **moqués** d'elle [†se moquer à].
 - Les navires se sont **vidés** de leurs passagers [†(se) vider à qqn].
- † Précède une construction qui n'existe pas.

EXCEPTIONS

- Se rire, se plaire* (et ses composés) : P.P. invariable.
- Ils se sont **ri** de votre colère, des difficultés.
 - Elle s'est **plu (déplu)** à Vancouver.

Verbes suivis d'un infinitif (verbes pronominaux et non pronominaux)

Règle : Si le nom ou le pronom placé avant le verbe et auquel on cherche à rapporter le P. P. **fait l'action** exprimée par l'infinitif, le P.P. **s'accorde**.

- a) Le pronom (ou le nom) **fait** l'action exprimée par l'infinitif : accord.
- Que d'arbres j'ai **vus** mourir !
 - Ces arbres, je les ai **vus** grandir.
 - Elle s'est **laissée*** mourir.
 - Elle s'est **sentie** rougir.
 - Je les ai **vus** s'enfuir.
- b) Le pronom (ou le nom) **ne fait pas** l'action exprimée par l'infinitif : pas d'accord.
- Ces arbres, je les ai **vu** abattre.
 - Elle s'est **laissé** séduire.
 - Je les ai **vu** emmener par deux policiers.

EXCEPTION

- FAIRE* + INFINITIF : locution verbale indécomposable (*FAIT* est **invariable**).
- Je les ai **fait** venir.
 - Je les ai **fait** chercher.

* La « réforme de l'orthographe » propose de rendre invariable le P.P. du verbe *laisser suivi d'un infinitif*. (Elle s'est laissé mourir. Je les ai laissé partir.)

Il faut savoir reconnaître un COD

Il faut savoir, quand deux verbes se suivent, de quel verbe un nom est le COD.

a) COD du 1^{er} verbe

- Les amis que j'ai **invités** à dîner [amis = COD de *inviter*].
- Le gâteau que je **les** ai **invités** à manger [les = COD de *inviter*].

b) COD du 2^e verbe à l'infinitif

- Les examens que j'ai **eu** à **corriger** [examens = COD de *corriger*].

Dans certains cas, un infinitif (ou une proposition) COD est sous-entendu après le P.P., qui reste alors **Invariable**.

Parfois, avec **cru, dit, du, pensé, prévu, pu, etc.**, le COD, sous-entendu, est un infinitif ou une proposition ::P.P. invariable.

- Elle a fait tous les efforts qu'elle a **pu** [faire] (‡pouvoir des efforts).
- Elle a lu tous les ouvrages qu'elle avait **dit** [qu'elle lirait] .

Attention aux confusions

a) Ne pas confondre **COD** et **attribut**.

- Si le **nom** qui suit le P.P. est **attribut** : accord.
- Elle a été **élue** députée [députée est attribut et non COD ; comparer avec : *elle est députée*].
- Ils se sont **déclarés** vainqueurs [vainqueurs est attribut ; *se* n'est pas COI (‡se déclarer à soi-même) donc accord].
- Si un **adjectif** suit le P.P. : accord.
- Je l'ai **crue** morte [morte est attribut, donc accord du P.P. avec *l'* mis pour *elle*] .

b) Ne pas confondre **COD** et **sujet réel**.

Certains verbes impersonnels ou pris impersonnellement ont un sujet apparent et un sujet réel : leur P.P. est invariable.

- La chaleur qu'il a **fait** [chaleur = sujet réel].
- Les 3000 dollars qu'il m'a **fallu** [3000 dollars = sujet réel].

c) Ne pas confondre **COD** et **complément circonstanciel**. Certains verbes indiquant le temps, la distance, le prix, etc. se construisent :

- soit, au sens **propre**, avec un **CC** (qui répond à la question « combien » ou peut être précédé de *pendant lequel, laquelle, lesquels*, etc.) : le P.P. est invariable ;
 - soit, au sens **figuré**, avec un **COD** : le P.P. s'accorde.
- Les trois milliards que le système radar a **coûté** [combien a-t-il coûté ?].
 - Les trois années qu'il a **vécues** au Canada ont été enrichissantes [= pendant lesquelles].
 - Les nuits blanches que cette traduction lui a **coûtées**.
 - Ils n'oublieront jamais les minutes atroces qu'ils ont **vécues** à l'École polytechnique de Montréal.

EN + P.P.

Quand le COD est le pronom *EN* (considéré comme un neutre partitif), le P.P. est **invariable**.

REMARQUE

Un P.P. précédé de *EN* n'est pas forcément invariable.

- Des fleurs, j'en ai **acheté** hier.
- Des films sur le Vietnam, j'en ai **vu** beaucoup.

- J'ai régulièrement des nouvelles du Brésil. Les lettres que j'en ai **reçues** hier m'apprenaient que... [les lettres = COD de recevoir ; en = CC = du Brésil] .

L' + P.P.

a) Si *L'* représente un COD présent dans la phrase, il commande l'accord.

b) Si *L'* représente une proposition, le P.P. est invariable. (Ce pronom neutre est souvent omis dans le langage familier.)

- Cette histoire, je ne l'ai pas **crue** [*L'* = l'histoire].
- La journée est plus belle qu'on ne l'avait **dit** [*L'* ne représente pas *journée* ; il remplace *qu'elle serait* ; comparer avec : *la journée est plus belle qu'on avait dit*].

Il faut savoir reconnaître un P.P. (excepté, passé, etc.) préposition ou adverbe.

P.P. employé comme **préposition** ou comme **adverbe**

P.P. **avant** le nom :

- a) P.P. = **préposition**, donc **invariable**;
- **Excepté** ces difficultés [*excepté* peut être remplacé par *sauf*, à l'*exception de*].
 - **Passé** dix heures, il dort [*passé* = après].
- b) P.P. = **adverbe**, donc **invariable**.
- **Ci-joint** une description de ...
 - Vous trouverez **ci-joint** une description de ...
[*ci-dessus*, *plus* bas pourraient remplacer *ci-joint*].

P.P. épithète

P.P. **après** le nom : accord
(P.P. = épithète)

- Ces difficultés **exceptées**
- La brochure **ci-jointe** décrit ...

P.P. variable ou invariable

On a parfois le choix.

- **Passé(e)** la barrière, ils ...
- **Étant donné(es)** les circonstances, ...
- Vous trouverez **ci-joint(s)** les documents demandés.

LE SUBJONCTIF

Principes

1. Le subjonctif est le mode :

- a) de l'action **non réalisée** ;
- b) de l'action ou de la réalité présentée **à travers** un jugement, un sentiment.

2. Lorsqu'on a le choix entre l'indicatif et le subjonctif :

- a) **L'indicatif** insiste sur la **réalité** du fait. La réalité décrite et le jugement exprimé ont la **même** « importance ».
- b) Le **subjonctif** présente la même réalité d'une façon **subjective**. La réalité est vue à travers le « prisme » du jugement : elle passe au deuxième plan. Le **jugement** exprimé est plus important que la réalité présentée.

Dans les propositions **indépendantes** ou **principales**

On emploie le subjonctif pour exprimer :

- a) un **souhait** ;
 - Dieu vous **bénisse** !
 - b) un **ordre** / une **défense** ;
 - Qu'il **sorte** !
 - Que personne ne **sorte** !
 - c) une **supposition** ;
 - **Soit** le triangle ABC.
 - Qu'il **ait l'audace de** te contredire, et je le mets à la porte.
 - d) une **hypothèse** repoussée avec indignation ;
 - Que je lui **fasse** des excuses, moi ?
- REMARQUE
- L'imparfait** du **subj.** avec inversion peut exprimer une **hypothèse avec opposition** (= *même si*).
- e) une **concession** ;
 - Que vous **soyez** fatigué, d'accord ! Mais vous devez cependant terminer ce travail.
 - f) une **affirmation atténuée**.
 - Il n'est pas malade, que je **sache** !
 - Je ne **sache** pas qu'il **soit** déjà parti.

Dans les propositions relatives

On emploie le subjonctif dans les relatives :

a) Qui expriment un **but** à atteindre.

REMARQUE

Si le fait / l'action qu'exprime la subordonnée est considéré :

- comme **réalisable**, on emploie le **futur** de l'indicatif ;
- comme éventuelle, on emploie le **conditionnel**.

b) Qui suivent un **superlatif** ou une expression de valeur analogue (ex. : *seul premier, unique*).

REMARQUES

On a parfois le choix entre l'indicatif et le subjonctif :

- **L'indicatif** insiste sur la **réalité** du fait ; les deux propositions ont la même « importance ».
- Le **subjonctif** (plus fréquent) donne de **l'importance** au mot de la principale qui l'a entraîné.
- Évidemment, s'il **n'y a aucun** idée de subjectivité, on emploie l'**indicatif**.

c) Qui dépendent d'une **principale interrogative, négative** (de forme ou de sens) ou **conditionnelle**.

- Ils cherchent un vaccin qui **immunise / puisse** immuniser contre le sida.
- Ils cherchent un vaccin qui **immunisera** contre le sida. [= Ils sont certains du succès.]
- Ils cherchent un vaccin qui **immuniserait** contre le sida. [= Ils ne sont pas certains du succès.]
- C'est l'histoire la **plus** invraisemblable que j'**ai**e jamais entendue !
- C'est la **seule** erreur que vous **avez** faite.
- C'est le **seul** arbre qui n'**a** pas été renversé.
- C'est le **seul** arbre qui n'**ait** pas été renversé. [On insiste sur *le seul*.]
- C'est l'employé le **plus** ancien qui **a** été choisi.
- **Connaissez-vous** un hôtel dont les prix **soient** abordables ?
- Il y a **peu** d'hôtels dont les prix **soient** abordables.
- Je n'en connais **aucun** dont les prix **soient** abordables.
- Je n'en connais **qu'un** / j'en connais **seulement** un dont les prix **soient** abordables.
- Il n'y a **personne** qui **puisse** m'aider.
- **Si** vous trouvez quelqu'un qui **puisse** m'aider, ...

REMARQUE

On trouve parfois l'**indicatif** pour marquer la réalité du fait.

- d) Qui dépendent d'une autre **subordonnée**, elle-même au **subjonctif** (attraction modale + l'idée de subjectivité « porte » sur les deux subordonnées).

REMARQUE

On trouve parfois (plus rarement) l'**indicatif**, qui insiste sur la réalité du fait.

- Il n'y a **personne** qui **peut** m'aider.
- Quelles que soient les raisons que vous **avez** invoquées, ...
- Je suis heureux que ce soit vous qui **avez** été choisi.

- Quelles que soient les raisons que vous **avez** invoquées,...
- Je suis heureux que ce soit vous qui **avez** été choisi.

Dans les propositions introduites par **que** (*à ce que, de ce que*)

- a) On emploie le **subjonctif** dans la subordonnée lorsque la principale contient une **forme impersonnelle**.
- Il vaut mieux
 - Il est temps que vous le **fassiez**.
 - Il suffit

EXCEPTIONS

– L'**indicatif** suit les formes impersonnelles **affirmatives** exprimant :

- la **certitude** ;
- la **probabilité**.

- Il est **certain** qu'il va pleuvoir.
- Il est **probable** / **vraisemblable** qu'il **réussira**.
- Il **n'empêche** qu'il a réussi.

– L'**indicatif** suit *il n'empêche que, n'empêche que* au sens de *cependant*.

- b) On emploie le **subjonctif** dans la subordonnée lorsque le verbe de la principale, à la forme **interrogative, négative** ou **affirmative**, exprime :

- un **ordre** / une **défense** ;
 - une **volonté** ;
 - une **nécessité**, un **empêchement** ;
 - un **désir**, un **souhait** ;
- Il **ordonne** que vous **finissiez** ce travail.
 - Il ne **veut** pas que vous le **finissiez**.
 - Rien **n'empêche** que vous le **finissiez**.
 - Il **souhaite** que vous le **finissiez**.

REMARQUES

– Le verbe *espérer* est ordinairement suivi de l'**indicatif** à la forme affirmative. À la forme interrogative ou négative (rare), il est suivi du **subjonctif** ou de l'**indicatif**.

– Certains verbes de **déclaration**, de perception, etc. expriment parfois une **volonté** et sont suivis du **subjonctif**.

- un **jugement** ;
- un **sentiment** ;

- Il **espère** que vous **finirez** ce travail.
- Il faut **espérer** qu'il **finira** ce travail.
- Je n'**espère** pas qu'il **finisse** / **finira** ce travail. [*rare*]

- **J'entends** qu'on **m'obéisse**.

- Je **trouve surprenant** que vous **partiez**.
- Elle **est heureuse** que vous **partiez**.

REMARQUE

Se plaindre que + subjonctif (le plus souvent). *Se plaindre de ce que* + indicatif (le plus souvent) ou subjonctif.

- la **crainte** ;
- le **doute** ;

- Il se **plaint** qu'on l'**ait** volé.
- Il se plaint **de ce que** la vie **est** chère.

- Elle **a peur** / **redoute** qu'il **pleuve**.
- Je (ne) **doute** (pas) qu'il **réussisse**.

REMARQUE

Après une expression de doute à la forme **négative**, l'**indicatif** est possible.

- la **possibilité** ;
- la **vraisemblance** (avec *il semble*) ;

- Je **ne doute pas** / Il **ne fait aucun** doute qu'elle **réussira** / qu'elle **réussirait** si elle le voulait.
- Il est **impossible** qu'il **réussisse**.
- Il **se peut** qu'il **réussisse**.
- Se **peut-il** qu'il **réussisse** ?
- Il **semble** qu'il **ait** raison.

REMARQUE

Avec *il me (te, lui, etc.) semble*, le verbe de la subordonnée se met à l'**indicatif**.

- l'**attente**.

- Il **me semble** qu'il **a** raison.

- Elle **attend** qu'il **parte**.
- Elle **s'attend** (à ce) qu'il **parte**.

c) On emploie le **subjonctif** dans la subordonnée lorsque le verbe de la principale, à la forme **interrogative** ou **négative**, exprime :

- une **opinion**, une **déclaration** ;
- **Pensez-vous** qu'il **ait** raison ?
- Je **ne** trouve **pas** qu'il **ait** tort.

REMARQUE

L'**indicatif** est possible pour marquer la réalité du fait.

- la **probabilité** ;
- la **certitude**, la **vraisemblance**.
- Je ne pensais pas que c'était si loin.
- Il est **peu probable** qu'elle **vienne**.
- Il **n'est pas certain** / **sûr** qu'elle **vienne**.
- Est-il **certain** qu'elle **vienne** ?

REMARQUE

L'**indicatif** est possible pour insister sur la réalité du fait.

d) On emploie le **subjonctif** dans la subordonnée lorsque la proposition introduite par *QUE* :

- est **sujet** du verbe qui suit ;
- **Êtes-vous certain** qu'elle **viendra** ?
- N'est-il pas **vrai** que la terre **est** ronde ?
- Qu'elle **veuille** partir ne m'étonne pas.

REMARQUE

Lorsque le sujet est *le fait que* (*l'idée que*, etc.) + **proposition**, on a le choix entre le subjonctif (le plus fréquent) et l'indicatif.

- est placée **avant** la principale ;
- est une proposition **hypothétique** (*que* est mis pour *si*) ;
- marque une **conséquence** après une principale **négative** ou **interrogative**.
- **Le fait qu'il** ne **soit** pas parti / **n'est pas** parti est sans importance.
- Qu'elle **veuille** partir, c'est évident.
- S'il neige et **qu'il soit** impossible de sortir, nous jouerons au scrabble.
- Est-il **si** pingre **qu'il** ne **veuille** donner dix dollars ?
- Il **n'est pas si** pingre qu'on ne **puisse** compter sur son obole.

Dans les propositions introduites par une **locution conjonctive (avec que)**

On emploie le **subjonctif** dans les subordonnées qui expriment :

a) un **but** à atteindre

- Ils font leur possible **pour que / afin que je réussisse.**
- J'ai **insisté pour qu'il y aille.**

b) une **conséquence**

- envisagée comme un **but à atteindre**

- Il organisera une foule d'activités **de sorte que / de façon que / de manière (à ce) que** tous les enfants **soient** contents.

REMARQUE

Certaines conjonctions (*de façon que, de telle façon que, de sorte que, de manière que*) peuvent introduire un but à atteindre (elles sont suivies du subjonctif) ou une **conséquence réalisée** (elles sont alors suivies de l'**indicatif**).

- une **conséquence** introduite par *pour que*

- Il a organisé une foule d'activités **de (telle) sorte que / de (telle) façon que / de manière que** tous les enfants **ont** été contents.
- Il est assez grand **pour que** je lui **fasse** confiance.

c) une **concession** ou une **opposition** introduite par :

- **bien que/quoique**

REMARQUE

L'emploi de *malgré que* au sens de *bien que* est critiqué.

- **quel que**
- **quelque ... que**
- **qui que, quoi que, où que**
- **si ... que, pour ... que**

- **Bien qu'il pleuve**, nous sortirons.

- Malgré qu'il pleuve [= à éviter]

- Nous sortirons **quel que soit** le temps.
- **Quelque** temps **qu'il fasse**, nous sortirons.
- **Qui que** vous soyez, **quoi que** vous fassiez, **où que** vous alliez, il vous suivra.
- **Si / pour** étonnante **que soit** cette nouvelle, elle est passée inaperçue.

REMARQUE

Tout ... que, ordinairement suivi de l'**indicatif**, peut être aussi suivi du subjonctif.

- **Tout** étonnante **que** la nouvelle **est / soit, ...**

d) une **condition** ou une **supposition**

introduite par :

- *à (la) condition que*
 - *pourvu que*
 - *en supposant, en admettant que*
 - *soit que, soit que / ou que*
 - *pour peu que*
 - *à moins que* (hypothèse restrictive)
 - *au cas que, en cas que*
- Il ira à **(la) condition qu'il ait fini**.
 - **Pourvu qu'il fasse** beau, le reste m'est égal.
 - **En supposant qu'il pleuve**, que ferons-nous ?
 - **Soit qu'il pleuve, soit qu'il vente/ Soit qu'il pleuve ou qu'il vente**, je sortirai.
 - **Pour peu qu'il soit** en retard, nous raterons l'avion.
 - Nous sortirons, **à moins qu'il ne pleuve**.
 - Prenez un parapluie **en cas qu'il pleuve**.

REMARQUE

L'usage moderne préfère *au cas où, pour / dans le cas où* suivis du conditionnel.

e) une fausse cause introduite par *non que, non pas que, ce n'est pas que*

REMARQUE

L'indicatif se trouve parfois dans la langue familière.

f) l'**antériorité** (dans le temps)

REMARQUE

La **simultanéité** et la **postériorité** demandent l'**indicatif**.

g) après *sans que*

- Prenez un parapluie **au cas où il pleuvrait**.
- **Non (pas) que / ce n'est pas que** ce film **soit** mauvais, mais je n'aime pas les acteurs.
- **Ce n'est pas que** le film **est** mauvais, mais...
- Elle travaille **en attendant qu'il revienne**.
- Elle travaillera **jusqu'à ce qu'il revienne**.
- Elle travaillera **avant qu'il (ne) revienne**.
- **Quand / Après qu'elle aura fini**, elle ira se coucher.
- **Quand / Après qu'elle eut fini**, elle alla se coucher.
- Il est sorti **sans qu'on s'en aperçoive**.

CONCORDANCE DES TEMPS

Le temps de la proposition subordonnée varie selon le temps de la proposition principale et selon le lien temporel qui unit les faits exprimés dans les deux propositions. En outre, il varie parfois selon le rapport qui unit le fait exprimé et le moment où l'on parle. Il existe trois grands cas :

1. l'événement ou le fait exprimé dans la proposition subordonnée est **antérieur** à celui de la proposition principale ;
2. l'événement ou le fait exprimé dans la proposition subordonnée est **postérieur** à celui de la proposition principale ;
3. les événements ou les faits exprimés dans la proposition principale et la proposition subordonnée sont **simultanés**.

REMARQUE

Ne sont présentés ci-dessous que les cas où la subordonnée est introduite par « *que* ». Un autre cas important à signaler est celui de la subordonnée introduite par « *si* », qui « conditionne » la principale ; on a, suivant le cas :

- *si* + présent [réalité envisageable] → principale au **futur**
Ex. : Si je **gagne** à la loterie, je **ferai** le tour du monde.
- *si* + imparfait [fait hypothétique] → principale au **conditionnel** de l'indicatif
Ex. : Si je **gagnais** à la loterie, je **ferais** le tour du monde.

Événement / Fait de la subordonnée antérieur à celui de la principale

Temps de la principale	Temps de la subordonnée	Exemple
<p>1. présent</p>	<p>a) indicatif b) subjonctif</p> <p>a) fait ponctuel : passé composé de l'ind. fait envisagé dans sa durée : imparfait de l'ind.</p> <p>b) fait ponctuel : subj. passé fait habituel ou continu dans le passé : subj. imparfait (langue soutenue)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je sais qu'il a déjà travaillé. • Je sais qu'à l'époque il travaillait. • Je suis contente qu'il ait terminé. • Je ne crois pas qu'il travaillât beaucoup à l'époque.
<p>2. passé P.C. P.S. IMP.</p>	<p>a) plus-que-parfait de l'ind.</p> <p>REMARQUE</p> <p>Dans une subordonnée qui exprime une action immédiatement antérieure à celle de la principale, on emploie le passé antérieur si le v. de la princ. est au P.S. (langue soutenue) ou le passé surcomposé si le v. de la princ. est au P.C. (langue parlée).</p> <p>b) passé (langue courante) ou plus-que-parfait (langue soutenue) du subj.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai su qu'il avait terminé. • Je sus qu'il avait terminé. • Je savais qu'il avait terminé, il sortait. • Dès qu'il avait terminé, il sortait. <p>• Après / dès qu'il eut terminé, il sortit.</p> <p>• Après / dès qu'il a eu terminé, il est sorti.</p> <p>• J'ai regretté qu'il n'ait / n'eût pas terminé.</p> <p>• Je regrettais qu'il n'ait / n'eût pas terminé.</p>

Événement / Fait de la subordonnée antérieur à celui de la principale (suite)

Temps de la principale	Temps de la subordonnée	Exemple
3. futur	a) indicatif b) subjonctif a) futur antérieur de l'ind. b) passé du subj. REMARQUE Si le fait exprimé, bien qu'antérieur à celui de la principale, est présent ou futur par rapport au moment où l'on parle, on emploie le présent du subj.	<ul style="list-style-type: none"> • Il te préviendra dès qu'il aura terminé. • Je regretterai qu'il n'ait pas terminé. • Ma maison vaudra trop cher dans dix ans pour que je la vende maintenant / demain.
4. conditionnel	b) passé (langue courante) ou plus-que-parfait (langue soutenue) du subj.	<ul style="list-style-type: none"> • Il aurait fallu qu'il ait / eût terminé hier.

Événement / Fait de la subordonnée postérieur à celui de la principale

Temps de la principale	Temps de la subordonnée	Exemple
<p>1. présent</p>	<p>a) indicatif b) subjonctif</p> <p>a) ind. futur b) subj. présent</p> <p>REMARQUE Si le fait exprimé dans la subordonnée a lieu avant un terme donné de l'avenir, on emploie : – le futur antérieur de l'ind. – le passé du subj.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je sais qu'il travaillera. • Je regrette qu'il doive travailler demain. • Je crois qu'il aura terminé avant mon retour. • Je souhaite qu'il ait terminé avant mon retour.
<p>2. passé P.C. P.S. IMP.</p>	<p>a) futur du passé de l'ind. (même forme que le conditionnel)</p> <p>b) subj. présent (langue courante) ou imparfait (langue soutenue)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai su • Je sus • Je savais • Je regrettais qu'il doive / dû travailler le lendemain.

Événement / Fait de la subordonnée postérieur à celui de la principale (suite)

Temps de la principale	Temps de la subordonnée	Exemple
<p>2. passé (suite)</p>	<p>a) indicatif b) subjonctif</p> <p>REMARQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le fait exprimé dans la subordonnée est présent ou futur par rapport au moment où l'on parle, on emploie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le futur ou le futur du passé de l'ind. ▪ le subj. présent ou imparfait. - Si le fait exprimé dans la subordonnée a lieu avant un terme donné de l'avenir, on emploie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le futur antérieur ou le futur antérieur du passé ▪ le subj. passé, présent ou plus-que-parfait. 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle a su hier qu'il fera / ferait ce travail aujourd'hui / demain. • Hier, elle voulait qu'il vienne / vînt demain. • Elle a su hier qu'il aura / aurait terminé avant la fin du mois. • Hier, il voulait qu'elle ait fini / finisse / eût fini ce travail avant la fin du mois. • Je craignais qu'il n'eût pas terminé avant la fin du mois.
<p>3. futur</p>	<p>a) ind. futur b) subj. présent</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je verrai bien ce qu'il fera ensuite. • Je souhaite qu'il y aille demain.
<p>4. conditionnel</p>	<p>b) subj. présent (ou, rare, imparfait)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • J'aimerais qu'il parte (partît) demain.

Événements / Faits simultanés

Temps de la principale	Temps de la subordonnée	Exemple
1. présent	a) indicatif b) subjonctif	
2. passé P.C. P.S. IMP.	a) ind. imparfait b) subj. présent (langue courante) ou imparfait (langue soutenue) REMARQUE S'il s'agit d'une vérité générale , d'un fait vrai dans tous les temps, on emploie : – l'ind. présent ou imparfait – le subj. présent ou imparfait (rare ; langue soutenue).	<ul style="list-style-type: none"> • Je sais qu'il est là. • Je regrette qu'il ne soit pas là. <hr/> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai su qu'il travaillait. • Je sus qu'il travaillait. • Je savais qu'il travaillait. • J'ai regretté qu'il soit / fût là. • Je regrettais qu'il soit / fût là. <ul style="list-style-type: none"> • Il savait bien que deux et deux font / faisaient quatre. • Il regrettait que deux et deux ne fassent (fissent) pas cinq.
3. futur	a) ind. futur b) subj. présent REMARQUE Si on veut marquer l'achèvement d'une action future , on emploie le passé du subj.	<ul style="list-style-type: none"> • Je verrai bien ce qu'il fera. • Je regretterai qu'il ne soit pas là. <ul style="list-style-type: none"> • J'attendrai qu'il ait terminé. • Je voudrais qu'il soit / fût là.
4. conditionnel	b) subj. présent (langue courante) ou imparfait (langue soutenue).	

LES ADVERBES

Adverbes en -ment (orthographe)

Suffixe -ement / -amment

- a) Les adverbes dérivés d'adjectifs en *-ent* se terminent par *-emment*. • évident – **évidement**
- b) Les adverbes dérivés d'adjectifs en *-ant* se terminent par *-amment*. • indépendant – **indépendamment**
- c) Certains adverbes sont tirés de participes passés et se terminent en *-amment*. • **notamment**
• **précipitamment**

Suffixe -ment

La plupart des adverbes en *-ment* sont formés en ajoutant ce suffixe au **féminin** des adjectifs.

- discret – discrète – **discrètement**
- vif – vive – **vivement**

REMARQUE

On écrit **gaïement** ou **gaïment**

EXCEPTIONS

- Quelques adverbes correspondant à des adjectifs féminins en *e* sont formés avec le suffixe *-ément*.
- Les adverbes tirés d'adjectifs se terminant au masculin par une autre voyelle que *e* perdent le *e* du féminin et se terminent en *-ment*.
- Ce *e* est **parfois** remplacé par un **accent circonflexe** lorsque l'adjectif masculin se termine par *u*.

- **énormément**
- **opportunément**
- **précisément**, etc.
- joli, **joliment**
- résolu, **résolument**
- vrai, **vraiment**
- assidu, **assidûment**
(*mais absolument, éperdument*)

REMARQUE

La « réforme de l'orthographe » propose d'éliminer cet accent circonflexe.

- Certains adverbes ont des formes irrégulières.

- **gentiment, impunément, sciemment, traîtreusement**

L'adverbe de négation **ne**

Principe

Les négations vont en général par **deux**.

- Il **ne** travaille **plus**.
- Il **n'a** **jamais** travaillé.
- On **n'a** vu **personne**.
- On **n'a** **rien** vu.
- On **n'y** a vu **aucun** mal.
- Il **n'en** a **nullement** envie.
- Il **n'a** **guère** envie de rire.

Emploi de NE seul

Il arrive que **NE** s'emploie seul pour indiquer la négation :

- a) dans quelques locutions figées ;
 - À Dieu **ne** plaise !
 - Qu'à cela **ne** tienne !
- b) avec *ni* répété ;
 - **Ni** la famine **ni** la guerre **ne** les ont battus.
- c) avec certains verbes (*cesser, oser, pouvoir, savoir*) ; une nuance de sens distingue parfois la construction avec *ne* seul et celle avec *ne... pas* ;
 - Je **n'ose** vous le demander [*mais je le fais quand même*].
 - Je **n'ai** pas osé le demander [= *je ne l'ai pas demandé*].
- d) dans des questions rhétoriques (ou fausses questions) commençant par *qui* ou *quel* (immédiatement suivi d'un substantif) ;
 - **Qui ne** voit que nous nous trouvons dans une impasse ? [= *tout le monde le voit*].
 - **Quel** père **ne** ferait (pas) la même chose ?
- e) après *que* mis pour *pourquoi* ;
 - **Que ne** le disais-tu ?
- f) dans une relative au subjonctif dépendant d'une principale interrogative ou négative (le tout ayant un sens affirmatif) ;
 - Il **n'est** **personne** qui **ne** veuille (**pas**) être heureux [= *tout le monde veut être heureux*].
- g) après *depuis que, voici que, il y a x temps que*.
 - **Il y a** trois mois que je **ne** l'ai (**pas**) vu.

Le *ne* dit «explétif»

Principe

Le *NE* dit « explétif » n'a pas de valeur négative. Un mot **explétif** est un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase et dont l'usage dicte l'emploi. Dans certaines constructions, la langue soutenue emploie un *NE* explétif qui disparaît souvent dans la langue courante. Alors que l'omission du *NE* explétif ne peut être considérée comme une faute de grammaire (même si, dans certains textes, on peut la considérer comme un non-respect du niveau de langue), **l'emploi du *NE* explétif là où l'usage ne l'admet pas constitue une faute de grammaire.**

Emploi après certains verbes

- a) V. de CRAINTE
- À la forme **affirmative** [(ne)]
ou **interrogative** :
emploi **facultatif** ;
 - À la forme **négative** : [0]
emploi **impossible**.
- Je **crains** / **de peur** qu'il (ne) pleuve.
▪ **Crains-tu** qu'il (ne) pleuve.
▪ Je **n'ai pas peur** qu'il pleuve.
- b) V. d'EMPÊCHEMENT
- À la forme **affirmative** : [(ne)]
emploi **facultatif**.
 - À la forme **négative** ou [(0)]
interrogative : emploi **rare**.
- Pour **éviter** / **empêcher** qu'il (ne) tombe.
▪ Je **n'ai pas pu éviter** / **empêcher** qu'il tombe.
- c) V. de DOUTE / NÉGATION
- À la forme **affirmative** : [0]
emploi **impossible**.
 - À la forme **négative** ou [(ne)]
interrogative : emploi **facultatif**.
- Il **est douteux** / Je **doute** qu'il vienne.
▪ Je **nie** qu'il se soit trompé.
▪ Il **n'est pas douteux** / Je **ne doute pas** qu'il (ne) vienne.
▪ **Doutez-vous** qu'il (ne) vienne ?
▪ Je **ne nie pas** / **Niez-vous** qu'il (n')ait menti...

Emploi dans certaines propositions comparatives

- a) Marquant l'**inégalité** :
emploi **facultatif** mais fréquent.
- [(ne)]
- Elle est **autre** que je (ne) le pensais !
 - Elle a agi **autrement** que je (ne) le pensais.
 - Elle est **plus** grande que je (ne) le pensais !
 - Elle est **moins** grande que je (ne) le pensais.
- b) Marquant l'**égalité** :
emploi **impossible**.
- [0]
- Elle (n') est (pas) **aussi** grande que je le pensais.
 - Elle (n') a (pas) **autant** d'énergie que je le pensais.

Emploi après certaines conjonctions

NE est **facultatif**, mais fréquent, après :

- a) *à moins que* ;
- Fais-le **à moins qu'**il (ne) te dise le contraire.
- b) *avant que* ;
- Fais-le **avant** qu'il (n') arrive.
- c) *peu s'en faut que / il s'en faut que* ;
- **Peu s'en est fallu / il s'en est fallu de peu** qu'il (ne) manque le train.
- d) *plutôt que*.
- Il l'entendit **plutôt qu'**il (ne) le vit.

REMARQUE

Sans que ne doit pas en principe se construire avec *NE* (même s'il est suivi de *aucun*, *personne* ou *rien* qui ont, dans ces constructions, un sens positif).

- Il est sorti **sans que** je / personne le sache.

MOTS POUVANT ÊTRE ADJECTIF, PRONOM OU ADVERBE

TOUT – ACCORD

Généralités

Principes

1. *TOUT* varie quand il est
 - pronom
 - adjectif
2. *TOUT* est invariable quand il est adverbe.

Tout : pronom

TOUT est pronom quand il remplace un nom.

- TOUT **varie**, au besoin, en genre et en nombre.
- **Tous** sont venus. **Toutes** sont venues.
 - **Tout** est bien qui finit bien.
 - Applaudir à **tout** rompre.

Tout : adjectif

TOUT est adjectif quand il est placé devant un nom.

- TOUT **s'accorde avec ce nom** (dont il peut être séparé par un autre déterminant).
- **Tout** le monde est arrivé.
 - **Toute** erreur sera pénalisée.
 - Cela a fait **toute** une histoire.
 - L'autobus passe **toutes** les dix minutes.
 - **Toute** autre étoffe aurait fait l'affaire
[*toute* = *n'importe quelle* ; voir ci-après : *Tout* + *autre* + nom].

Tout : adverbe

TOUT est adverbe lorsqu'il est placé devant un autre adverbe ou devant un adjectif (ou une locution adjectivale) ; il marque l'intention et peut être remplacé par *très, vraiment, tout à fait*.

TOUT est **invariable**.

- Parler **tout** doucement.
- Ils sont **tout** étonnés.
- Ils sont **tout** contents.
- Elles sont **tout** étonnées.
- Une branche **tout** en fleurs.
- La nation **tout** entière.
- **Tout** étonnées qu'elles étaient, elles n'ont rien dit
[*TOUT* marque ici la concession :
Même si elles étaient étonnées, ...].
- C'est une **tout** autre affaire
[*TOUT* = *absolument, entièrement* ;
voir ci-après : *tout + autre + nom*].

EXCEPTION

Devant un adjectif **féminin** commençant par une consonne ou un **h** aspiré, *TOUT* varie.

- Elles sont **toutes** contentes.
- Elles sont **toutes** honteuses.

Particularités

Tout + autre + nom

- a) *TOUT* peut être **adjectif** et varier.
Dans ce cas, TOUT peut être remplacé par *n'importe quel(le)*.
- b) *TOUT* peut être **adverbe** et rester invariable.
Dans ce cas, TOUT peut être remplacé par *vraiment, entièrement, absolument*.
- **Toute** autre étoffe aurait fait l'affaire.
 - C'est une **tout** autre affaire.

Tout + adjectif

Selon le sens et le contexte, *TOUT* peut être:

- a) **Adverbe**
Il peut être remplacé par *très*.
- b) **Pronom**
Il reprend le pronom sujet.
- Elles sont **tout** étonnées.
 - Elles sont **toutes** étonnées.

REMARQUE

- Parfois seul le contexte indique si *TOUT* est adverbe ou pronom.
- Elles sont **toutes** surprises.
[= *Elles sont très surprises?* ou *Toutes sont surprise ?*]

Tout + nom au singulier (sans article)

- a) L'usage est flottant : on peut faire accorder *TOUT* ou le laisser invariable.
- **Accord** avec le nom qui suit si on juge que *TOUT* renforce ce nom ; *TOUT* équivaut alors à un adjectif ; il ne s'accorde qu'avec le premier nom qui suit.
 - **Pas d'accord** si *TOUT* est censé signifier *entièrement* ; il équivaut alors à un adverbe.
 - Il était **toute** imagination.
 - Il était **toute** imagination et poésie.
 - Elle était **tout** sourire.
 - Elle était **tout** imagination et poésie.
- b) Dans certaines expressions figées, *TOUT* employé au sens de *entièrement* est invariable.
- Des tissus **tout** laine
 - Elle est **tout** feu **tout** flamme.

Tout + nom au pluriel (sans article)

TOUT est **invariable**.

- Elle était **tout** sourires.
- Elle est **tout** yeux **tout** oreilles.

Tout + nom de ville

- a) Si *TOUT* signifie *tout le peuple de*, il est invariable.
- b) Si *TOUT* signifie *toute la ville* au sens matériel (bâtiments, rues, etc.), il s'**accorde** avec le genre du nom de la ville.
- **Tout** Venise avait manifesté sa joie.
 - **Toute** Venise s'enfonce peu à peu.

REMARQUE

La tendance moderne est de laisser *TOUT* invariable même dans ce sens.

- **Tout** Venise s'enfonce peu à peu.

Tout + nom : singulier ou pluriel ? (En tout cas ou en tous cas ?)

- a) On peut considérer que *TOUT* signifie *n'importe lequel, chaque* et on emploie le singulier.
- En particulier dans les expressions ci-contre, *TOUT* reste au **singulier**.
- b) Si on considère l'ensemble ou si la logique l'exige, *TOUT* et le nom qui suit sont au **pluriel**.
- c) Certaines expressions admettent le **singulier** ou le **pluriel**.
- **Toute** peine mérite salaire.
 - Il m'interrompt à **tout** propos.
 - À **toute** heure, à **tout** instant, à **tout** moment, contre **toute** attente, de **toute** façon, de **toute** manière.
 - De **tous** côtés.
 - **Toutes** sortes de cadeaux.
 - S'enfuir à **toutes** jambes.
[Question de logique !]
 - En **tout** cas / en **tous** cas.
 - De **tout** côté / de **tous** côtés.

REMARQUE

Le **singulier** tend à prévaloir (en particulier avec : *cas, façon, genre, lieu, manière, etc.*).

Cependant, quelques expressions sont en général au **pluriel**.

- À **tout** point de vue, en **tout** cas, en **tout** sens, en **toute** saison, en **tout** genre.
- De **toutes** sortes, en **tous** points, en **tous** lieux, à **tous** égards, **toutes** proportions gardées.

Tout + titre d'œuvre

- a) *TOUT* est en général **invariable** devant un titre (de livre, de tableau, de film, etc.) surtout :
- si ce titre ne comporte pas d'article ;
 - si l'article est considéré comme faisant partie intégrante du titre.
- Il a lu **tout** *Guerre et Paix* et **tout** *Anne des pignons verts*.
- Il a lu **tout** *Les Frères Karamazov*, **tout** *Les Cordes de bois*.
- b) Si l'article est considéré comme ne faisant pas partie du titre, *TOUT* peut varier.
- Il a lu **tous** les *Misérables*, **toute** l'*Iliade*.
- c) Si le titre commence par un article **féminin** qu'il inclut :
- si l'article est au singulier, *TOUT* s'accorde généralement ;
 - si l'article est au pluriel, *TOUT* s'accorde souvent, mais peut rester invariable.
- Il a lu **toute** *La Maison de Bernarda Alba* de Garcia Lorca.
- Il a lu **toutes** *Les Fleurs du mal*.
- Il a lu **tout** *Les Fleurs du mal*.

QUELQUE /QUEL QUE - ORTHOGRAPHE ET ACCORD

Quelque

Principes

1. *QUELQUE* varie quand il est **adjectif**.
2. *QUELQUE* ne varie pas quand il est **adverbe**.

Quelque : adjectif

QUELQUE est adjectif et varie :

- a) quand il est placé devant un **nom** ;
 - **Quelques** autobus passent toutes les quinze minutes.
 - **Quelques** milliers de personnes ont fui le pays.
- b) quand, employé en relation avec *que (quelque... que)*, il est placé :
 - devant un **nom** ;
 - devant un **adjectif suivi d'un nom** qui est le **COD** du verbe de la subordonnée. (On peut faire l'ellipse de l'adjectif et *quelque* se rapporte donc au nom.)
 - **Quelques** couleurs **que** vous choisissiez, la pièce restera sombre.
 - **Quelques** (belles) couleurs **que** vous choisissiez, la pièce restera sombre.

Quelque : adverbe

QUELQUE est adverbe et reste invariable :

- a) quand il est placé devant un **adverbe** ;
 - **Quelque** rapidement que vous fassiez ce travail, vous n'aurez pas fini ce soir.
- b) quand il est placé devant un **adjectif numéral** (il signifie *environ*) ;
 - **Quelque** mille personnes s'étaient rassemblées.

c) quand, employé en relation avec **que** (*quelque... que*), il est placé devant :

- un **adjectif** ;
- un **adjectif suivi d'un** nom qui est **attribut** du verbe de la subordonnée. (On peut faire l'ellipse du nom et *quelque* se rapporte à l'adjectif.)
- **Quelque** éclatantes que soient ces couleurs, la pièce restera sombre.
- **Quelque** bons (traducteurs) qu'ils soient, ils ont eu du mal à traduire ce texte.

Et quelque(s) (approximation)

- a) **QUELQUE** **varie** quand il y a ellipse d'un nom mentionné précédemment.
- b) **QUELQUE** reste **invariable** quand l'ellipse porte sur un autre nom que celui qui précède.
- Le mont Logan mesure 6000 mètres et **quelques** (en fait 6050 mètres ; mètres est sous-entendu).
 - Il me doit cent dollars et **quelques** (en fait 103 dollars).
 - Le train de huit heures et **quelque** (minutes est sous-entendu).
 - Il me doit trente dollars et **quelque** (en fait 30,20 \$).
 - Un banc de neige de un mètre et **quelque** (de plus d'un mètre).

REMARQUE

Ces tours appartiennent à la langue familière.

Quel que

QUEL QUE s'écrit en **deux** mots et
QUEL varie quand on a la séquence :

- a) *QUEL QUE* + verbe *ÊTRE* + NOM
- **Quelle que** soit la couleur que vous choisissiez ...
 - Il sort **quel que** soit le temps.
- ou
- b) *QUEL QUE* + PRONOM + verbe *ÊTRE* (au subj.)
- Il se rit des obstacles **quels qu'**ils soient.

Résumé

1. *QUELQUE(S)* = **adj.**

- a) *QUELQUE(S)* + NOM
- quelques livres
- b) *QUELQUE(S)* + (ADJ.) + NOM + *QUE* suivi d'un v. trans.
- quelques (belles) couleurs que vous choisissiez

2. *QUELQUE* = **adv. (invariable)**

- a) *QUELQUE* + ADV.
- quelque rapidement qu'ils soient
- b) *QUELQUE* + ADJ. NUMÉRAL
- quelque 200 habitants
- c) *QUELQUE* + ADJ. (+NOM)
- quelque bons (traducteurs) qu'ils soient

3. *ET QUELQUE(S)*

- trente mètres et quelques (mètres)
- un mètre et quelque (centimètres)

4. *QUEL(S) QUE* + *SOI(EN)T*

- **quels que** soient les obstacles

LES PRÉPOSITIONS

PAR OU DE DANS LES FORMES PASSIVES

Le complément d'agent d'une forme passive est normalement introduit par la préposition *PAR*. Cependant, dans certains cas, *DE* s'emploie de préférence à *PAR*. Bien qu'il n'y ait pas de règles strictes, on peut dire qu'en général on emploie *DE* et *PAR* dans les cas suivants :

Action voulue ou état

- a) *DE* pour exprimer un **état**, une conséquence résultant d'une action ; le participe passé a la valeur d'un adjectif.
 - Il est célèbre pour ses pièces **décorées** d'émaux.
- b) *PAR* pour exprimer une **action voulue**, intentionnelle.
 - Une grotte **décorée par** un artiste italien.

Sens figuré ou sens propre

- a) *DE* quand le verbe a un sens **figuré** ou affaibli, quand l'agent est une idée, une chose abstraite ou quand le verbe exprime un sentiment, une pensée.
 - Être **brisé de** fatigue.
 - Je suis **frappé de** leur ressemblance.
 - La fille aînée de Victor Hugo, Léopoldine, **adorée de** son père, est morte en 1843.
- b) *PAR* quand le verbe garde son sens **propre** ou son sens plein.
 - Une énorme banquise a été **brisée par** un brise-glaces.
 - Un arbre **frappé par** la foudre.
 - Le soleil était **adoré par** certains peuples.

Selon le complément d'agent

- a) *DE* quand le complément d'agent n'est **pas** accompagné d'un article défini.
 - Une palissade est un obstacle passif **formé de** pieux entrelacés de fils de fer barbelé.
- b) *PAR* quand le complément d'agent est précédé de l'article défini ou suivi d'un **complément déterminatif**.
 - La partie méridionale de la mer Noire est **formée par** un bassin où les profondeurs dépassent mille mètres.

Annexe

À PROPOS DE LA « RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE »

*La réforme de l'orthographe – La position du Secrétariat d'État**

Au cours de la réunion qu'ils ont tenue le 17 janvier 1991, les membres de l'Académie française ont décidé à la majorité (vingt-trois contre six) de ne pas imposer la réforme de l'orthographe qu'ils avaient approuvée à l'unanimité le 3 mai 1990. Il leur a paru de bonne guerre de soumettre les rectifications proposées à l'épreuve du temps et de laisser l'usage trancher.

L'Académie se réserve le droit, après une période d'observation, dont la durée demeure encore imprécise, d'accepter ou de rejeter les changements mis de l'avant. Si les modifications sont adoptées dans la pratique, elles seront reçues par l'Académie ; dans le cas contraire, elles deviendront caduques. L'Académie insiste maintenant : « Le débat est clos. [...] L'orthographe actuelle reste d'usage ».

Pour sa part, le Conseil de la langue française du Québec, dans un avis officiel adressé au ministre Claude Ryan le 18 janvier 1991, a recommandé, par la voix de son président, Pierre-Étienne Laporte, de ne pas procéder à la mise en œuvre des modifications avant de s'être assuré qu'elles seront appliquées formellement en France.

En conséquence, le Secrétariat d'État demande à tous ses services de traduction de respecter, dans leurs travaux de traduction, de révision et de rédaction, la décision ultime de l'Académie française. Les écrits devront donc être rédigés suivant l'orthographe qui prévalait avant l'amorce de la réforme proposée.

Texte tiré de *L'Actualité terminologique*, vol. 24, n° 2, 1991.

* Le Secrétariat d'État a été aboli en 1993. Cependant, la position qu'il a adoptée en 1991 est également celle de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ministère dont relève maintenant le Bureau de la traduction.

INDEX

A

Accord

- de l'adj., 31, 32
- de l'adj., verbal, 35
- du P.P., 59 et suiv.
- du verbe. Voir verbe
- Accourir* (emploi de aux.), 57
- Acte* (maj.), 13
- À demi*, 17
- Adjectif (notions), 21
 - composé (pl.), 31
 - de couleur (pl.), 32
 - de nationalité, 13
 - en *-al* (pl.), 31
 - (maj. à l'~ dans nom propre), 11
 - numéral + nom (accord du v.), 43
 - pluriel (de l'~), 31
 - qualificatif (place), 33
 - verbal et participe prés., 35, 36
- Adverbe, 22
 - de quantité + nom (accord du v.), 44, 45
 - en *-ment*, 80
- Afin que* (mode), 71
- Aigre-douce* (pl.), 31
- Ainsi que* (accord du v. avec sujets unis par ~), 47
- Air* (*avoir l'~*), 32
- Anti* + trait d'union, 18
- Apostrophe (ponctuation et mot mis en ~), 4
- Apparaître* (emploi de aux.), 57
- Apposition (notion gram.), 24
 - (ponctuation), 3

- Après que* (mode), 72
- Article défini (maj. dans titre), 12
- Article indéfini (maj. dans titre), 12
- Assez* (~ *de* + nom) (accord du v.), 44, 45
- Attendre* (s'~ *que/à ce que*) (mode), 69
 - *En attendant que* (mode), 72
- Attribut (notion gram.), 21, 24
 - accord du P.P. suivi de attribut, 63
 - et COD, 63
- Aussi* + *ne* explétif, 83
- Autant* + *ne* explétif, 83
- Auto-* + trait d'union, 18
- Autre* + *ne* explétif, 83
 - (*tout(e) ~*), 84
 - (accord du v. avec *l'un et/ou l'~, ni l'un ni l'~*), 48
- Autre(ment) que* + *ne* explétif, 83
- Auxiliaire (*être ou avoir*), 57, 58
- Avant-coureur* (pl.), 31
- Avant que* (mode), 72
 - + *ne* explétif, 83
- Avoir* (v. conjugués avec ~), 57, 58

B

- Banal* (pl.), 31
- Bancal* (pl.), 31
- Bas* (maj.), 13
- Beaucoup* (~ *de* + nom) (accord du v.), 44, 45
 - (~ *d'entre nous*) (accord du v.), 45
- Bien que* (mode), 71
- Bon* (dans adjectif composé), 31

Bio- (+ trait d'union), 18
Blanc et noir (accord), 32
Bleu ciel (accord), 32
Bleu clair (accord), 32

C

Car (virgule avant ~), 6
Cas (*au ~ où/que, en ~ que*), 72
– (*en tout/tous ~*), 72
Certaine (accord du v.), 43
Certain (*il est ~ que*) (mode), 68, 70
Certains (*d'entre nous*) (accord du v.), 45
C'est, ce sont, 50
Ci-joint (accord), 65
Citation (ponctuation), 7 et suiv.
Classes grammaticales, 21 et suiv.
Code (maj.), 12
Comme (accord du v avec sujets unis par –), 47
Communes (maj.), 10
Complément circ. (notion gram.), 24
– et accord du P.P., 64
– (ponctuation), 3 et suiv.
Complément de nom + sing. ou pl., 29, 30
Complément d'objet direct (notion gram.), 21, 24
– et accord du P.P., 60, 63
Complément d'objet indirect (notion gram.), 22, 24
– et accord du PP., 60
Concordance des temps, 73 et suiv.
– style direct / indirect, 79
Condition (*à la ~ que*) (mode), 72
Conjonction (notion gram.), 23
– (virgule avant certaines conj.), 6
Constitution (maj.), 12
Convenir (emploi de aux.), 58

Craindre que + ne explétif, 82
Cru (accord du P.P.), 63

D

De ou *par* + forme passive, 92
De + chiffre (élision), 15
Déménager (emploi de aux.), 57
Demeurer (emploi de aux.), 58
Demi (nom + *et ~ (e)*) (accord du v.), 44
– + trait d'union, 17
Démonstratif (accord du v. après *ceux d'entre nous/vous*), 49
Depuis que + ne seul, 81
Discours direct, indirect, 79
Dislocation (ponctuation), 5
Disparaître (emploi de aux.), 57
Dit (accord du P.P.), 63
Divorcer (emploi de aux.), 57
Donné (*étant ~*) (accord), 65
Dont, 37, 38
Douter que (mode), 69
– + *ne* explétif, 82
Douzaine (accord du v.), 43
Dû (accord du P.P.), 63
Duquel, 37

E

Église (maj.), 13
Élision, 15, 16
Ellipse du v. (ponctuation), 5
Empêche (*il n'~. que*) (mode), 68
Empêcher que + ne explétif, 82
Empire (maj.), 11
En (emploi), 39
– (accord du p.p après ~), 64
Entendre que (mode), 69

Énumération (ponctuation), 5
Épithète (notion gram.), 24
– détachée (ponctuation), 4
Espérer que (mode), 69
Et (virgule avant ~), 6
Étant donné (accord), 65
État (maj.), 13
Être (v. conjugués avec ~), 57, 58
Éviter que + ne explétif, 82
Ex- + trait d'union, 18
Excepté (accord), 65
Explétif (*ne* ~), 82
Extra- + trait d'union, 18

F

Façon (*de ~ que/à ce que*) (mode),
71
Faire (accord du P.P. de ~ + inf.), 62
Fait (*le ~ que*) (mode), 70
Falloir + ne explétif, 83
Fatal (p1.), 31
Final (pl.), 31
Foule (accord du v.), 42, 46
Fraction + nom (accord du v.), 44, 46
Frais (accord dans adj. comp.), 31
Futur antérieur, 75, 76, 77
Futur du passé, 75, 76, 77

G

Garde + nom (plur.), 26
Gens (genre), 32
Gérondif, 36
Grand (accord dans adj. comp.), 31
Gouvernement (maj. ou min.), 9, 10
Gouverneur (maj. ou min.), 9, 10
Guillemet (et ponctuation), 7, 8

H

H aspiré, 16
H muet (élision), 15, 16
Haut (adverbe), 26
– (maj.), 13
Heure (indicatif de 1'~ + accord du
v. : *c'est huit heures qui...*), 50
Hyper- + trait d'union, 18

I

Idéal (pl.), 31
Il (sujet apparent), 24
Il y a x temps que + ne seul, 81
Imparfait du subj. (pour exprimer
hypothèse), 66
Imparfait et passé composé de ind., 53
– flash, 54
Importe (*peu, qu'~*) (accord du v.), 52
Incidente (ponctuation), 3
Incise + citation (place), 7
– (ponctuation), 8
Indicatif (concordance des temps), 78
Infinitif (accord du P.P. du v. suivi
de inf.), 62

J

Jeux olympiques (maj.), 11
Jusqu'à ce que (mode), 72
Jusque (élision), 15

L

L' (accord du P.P. après ~), 64
Laisser (accord du P.P. de ~ + inf.), 62
Large (accord dans adj. comp.), 31
Latino-américain (pl.), 31
Libre-échangiste (pl.), 31

Locution (notion gram.), 21

Loi (maj.), 13

Lorsque (élision), 15

M

Mais (virgule avant ~), 6

Majorité (accord du v.), 43, 46

Majuscules, 9 et suiv.

– et ellipse, 10

– et titre *de* pers., 10

– et titre *d'ouvrage*, 12, 13

– résumé des principes, 14

Malgré que, 71

Manière (*de ~ que / à ce que*)
(mode), 71

Marron (adj. de couleur), 32

Masse (*une ~ de*) (accord du v.), 42

Mi + trait d'union, 17

Micro- + trait d'union, 18

Millier (accord du v.), 43, 46

Million (accord du v.), 43, 46

Ministère (maj. ou min.), 9, 10

Minorité (accord du v.), 43, 46

Moins (*~ de* + nom) (accord du v.),
44, 46

– (*à ~ que*) (mode), 72

– (*à ~ que*) + *ne* explétif, 83

– *que* + *ne* explétif, 83

Monter (emploi de aux.), 58

Mort-né (pl.), 31

Multitude (accord du v.), 42

N

Natal (pl.), 31

Naval (pl.), 31

Ne, 81

– explétif, 81, 82

Négation, 81

Ni (virgule avant ~), 6

– (accord du v. avec sujets
unis par ~), 47, 48

– + *ne*, 81

Nier que + *ne* explétif, 82

Noisette (adj. de couleur), 32

Nom (notion gram.), 21

– compl. de nom + sing. ou pl., 29, 30

– d'habitant (maj.), 13

– pluriel des noms composés, 25, 26

– sing. ou pl. après adj. coordonnés
(*le 17^e et le 18^e siècle(s)*), 48

Nombre (*un grand ~*) (accord du
v.), 42, 46

Nombre des compl. de nom, 29, 30

Non + trait d'union, 17

Non (pas) que (mode), 72

Nous (*certains d'entre ~*)
(accord du v.), 45

Nouveau (adverbe), 26

Nouveau-né (pl.), 26, 31

Numéral (accord du v. avec numéral
+ nom), 46

O

Orange (adj. de couleur), 32

Oser + négation, 81

Ou (virgule avant ~), 6

– (accord du v. avec sujets
unis par ~), 47

Où que (mode), 71

P

Pape (maj. ou min.), 9, 10

Par ou *de* + forme pass., 92

Paraître (emploi de aux.), 58

- Participe passé (accord), 59 et suiv.
- avec aux. *avoir*, 60 et suiv.
 - avec v. *être*, 59
 - *ci-joint, excepté, passé, etc.*, 65
 - *coûté, vécu, valu, pesé, etc.*, 64
 - *cru, dit, dû, pensé, pu, etc.*, 63
 - des v. impers., 63
 - des v. pron., 60 et suiv.
 - d'un v. + infinitif, 62
 - précédé de *en*, 64
 - précédé de *l'*, 64
- Participe prés. et adj. verbal, 35, 36
- Partie (une ~ de)* (accord du v.), 44
- Passé* (accord du P.P.), 65
- Passé antérieur, 74
- Passé composé 54
- et imparfait, 54
 - et passé simple, 53
 - et présent, 56
- Passé simple et passé composé, 53
- Passé surcomposé, 74
- Passer* (emploi de aux.), 57
- Pensé* (accord du P.P.), 63
- Penser que* (mode), 70
- Peu (~ de + nom)* (accord du v.), 44, 45
- *~ importe* (accord du v.), 52
 - *~ s'en faut que + ne* explétif, 83
 - *pour ~ que* (mode), 71
- Place* (maj. ou min.), 9
- Plaindre (se ~ [de ce] que)* (mode), 69
- Plaire (se ~)* (accord du P.P.), 61
- Plupart (la ~)* (accord du v.), 42
- *(la ~ d'entre nous)* (accord du v.), 45
- Pluriel des adjectifs, 31
- des noms composés, 25, 26
- Plus (~ d'un + nom)* (accord du v.), 44, 46
- *~ que + ne* explétif, 83
- Plusieurs (~ d'entre vous)* (accord du v.), 45
- Plus-que-parfait (de ind.), 74
- du subj., 74, 75, 77
- Plutôt que + ne* explétif, 83
- Poignée de main* (pl.), 29
- Points cardinaux (maj.), 14
- Ponctuation, 3 et suiv.
- et citations, 7 et suiv.
 - et guillemet final, 7, 8
 - et incise, 8
- Pour peu que* (mode), 72
- Pour que* (mode), 71
- Pour ... que* (mode), 71
- Pourcentage + nom (accord du v.), 44
- Pourvu que* (mode), 72
- Pouvoir + négation*, 81
- Préfixe + trait d'union, 18
- Prénatal* (pl.), 31
- Préposition (notion gram.), 23
- *par ou de*, 92
- Présent et passé composé de ind., 56
- Presque* (élimination), 15
- Prévu* (accord du P.P.), 63
- Principes (résumé des ~)
- (accord du v. avec sujet collectif), 46
 - (majuscules et noms propres), 9
 - (*quelque/quel que*), 91
- Probable (il est ~ que)* (mode), 68, 70
- Pronom (notion gram.), 22
- *dont*, 37, 38
 - *en*, 39, 40
 - *y*, 41
- Proposition incise (ponctuation), 4
- Propositions relatives (ponctuation), 4
- (mode), 67

Pseudo + trait d'union, 18
Pu (accord du P.P.), 63
Puisque (élision), 15

Q

Quantité (~ *de*) (accord du v.), 42
Quart (+ *un ~ de*) (accord du v.), 44, 46

Quasi + trait d'union, 17
Que (élision), 15
– mis pour *si* (mode), 70
– pr. inter. (= *pourquoi*) + *ne* seul, 81
– + prop. indép. ou princ. (mode), 66
– + prop. sub. (mode), 59
Quel, adj. inter. + *ne* seul, 81
Quel que (mode), 68, 71
Quel(s) que / quelque(s), 89, 90, 91
Quelque (élision), 15
– (mode), 71

Question rhétorique, 81
Qui (*de ~ / dont*), 37
– (accord du v. après ~ précédé d'un attribut), 49
– (pr. inter.) + *ne* seul, 81
– ~ *que* (mode), 71
Quinzaine (accord du v.), 43
Quoi que (mode), 71
Quoique (élision), 15
– (mode), 71

R

Réforme de l'orthographe, 93
– et accent circonflexe sur adv., 80
– et accord du P.P., 62
– et noms composés, 25
Reine (maj. ou min.), 9, 10
République (maj. ou min.), 11

Résumé des principes (maj.)
– (accord du v. avec sujet collectif), 46
– (*quelque / quel que*), 91
Reste (*le ~ de* + nom) (accord du v.), 44
Rire (*se ~*) (accord du P.P.), 61
Royaume (maj. ou min.), 11
Rue (maj. ou min.), 10

S

Saint (maj.), 14
Salle de bain(s), 30
Sans + nom sing. ou plur., 27
Sans que (mode), 72
– ~ + (*ne*), 83
Savoir + négation, 81
Semble (*il ~ que*) (mode), 69
Semi + trait d'union, 17
Si (concordance des temps), 73
– (élision), 15
– remplacé par *que* (mode), 70
Si ... que (mode), 71
Siècle (*le 17^e et le 18^e ~ [s]*) (accord du v.), 48
Sorte (*de ~ que*) (mode), 71
Style direct, indirect, 79
Substantif (notion gram.), 21
Subjonctif, 66 et suiv.
– après *il semble que*, 69
– *le fait que*, 70
– *le seul qui*, 67
– *malgré que*, 71
– *que* en tête de phrase, 66, 70
– *que* mis pour *si*, 70
– *sans que*, 72
– *tout que*, 71
– v. de sentiment, 69
– v. de volonté, 68

- v. d'opinion, de perception, 70
- v. impers. 68
- dans prop. indépendantes, 66
- prop. introduites par *que*, 68, 71
- prop. introduites par une locution conjonctive, 71 et suiv.
- prop. principales, 66
- prop. relatives, 67, 68
- et concordance des temps, 73 et suiv.
- imparfait, 76, 77
- par attraction modale, 68
- passé, 74, 75
- plus-que-parfait, 75, 76, 77
- présent, 74 et suiv.
- Sujet apparent, 24
- Sujet réel, 24
- et accord du P.P., 63
- Supposant (en ~ que) (mode)*, 72

T

- Temps (concordance des temps), 73 et suiv.
- du passé, 53 et suiv.
- Tiers (un ~ de + nom)* (accord du v.), 44, 46
- Titre (maj. dans un ~), 10, 11, 12
- (accord du v. après un ~), 44, 45, 46
- Tomber (emploi de aux.)*, 57
- Tout* (adj., adv., pr.), 84 et suiv.
- + *autre*, 84, 85, 86
- + nom (*tout sourire*), 86, 87
- + nom de ville, 87
- + nom sing. ou pl., 87
- + titre d'œuvre, 88
- Tout...que (mode)*, 71

- Trait d'union, 17
- présence ou absence, 17
- ou éléments soudés, 18

U

- Un* (élision devant ~), 15
- (accord du v. avec *l'~et / ou l'autre, ni l'~, ni l'autre*), 47, 48
- (accord du v. après ~ *des* + nom), 49

V

- Verbe (notion gram.), 21, 22
- (accord du ~ avec le sujet), 42 et suiv.
- (adj. numéral + nom), 43, 46
- (adv. de quantité + nom), 44, 45, 46
- (après attribut + *qui*), 49
- (après titre d'ouvrage), 51
- (après *un des..., un de ceux qui*), 49
- (avec suj. sing. et attribut pl.), 51
- (collectif + compl.), 42, 43
- (fraction + nom), 44, 46
- (*la plupart d'entre nous*), 46
- (nombre approx. + compl.), 43, 46
- (nom numéral + compl.), 43, 46
- (pourcentage + nom), 44, 46
- (résumé des principes), 46
- (sujets différents), 47, 48
- (sujets joints par *ou, ni*), 47, 48
- d'état, 22
- intransitif, 22
- pronominal (accord du P.P.), 60, 61, 62
- transitif, 21, 22
- Vice* + trait d'union, 18

Virgule, 3 et suiv.

- avant *car, et, mais, ni, etc.*, 6
- dans énumération, 5
- et apposition, 3
- et compl. circ., 3, 5
- et élément incident, 4
- et ellipse du v., 5
- et épithète détachée, 4
- et mot en apostrophe, 4

– et phrase disloquée, 5

– et prop. incise, 4

– et prop. relative, 4

Vive(nt), 52

Vraisemblable (il est ~ que) (mode),
68

Y

Y (emploi), 41